

A110

ALPINE



Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restraient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :



et

Visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.
Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

SOMMAIRE

Faites connaissance avec votre véhicule	4
Carte	4
Clé, télécommande	13
Portes et ouvrants	15
Sièges avant	21
Ceintures de sécurité	23
Dispositifs complémentaires de sécurité	26
Sécurité enfants	33
Sièges enfants	37
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant	44
Poste de conduite	48
Ordinateur de bord	52
Témoins lumineux	73
Direction	78
Rétrovision	79
Éclairages et signalisations	81
Avertisseurs sonores et lumineux	84
Essuie-vitres	85
Réservoir carburant	88
La conduite	90
Rodage	90
Démarrage, arrêt du moteur	91
Choix du mode de conduite	98
Procédure de départ arrêté	100
Commande de vitesses	102
Frein de parking	109
Particularités des versions essence	113
Environnement	115
Conseils entretien et antipollution	117
Conseils de conduite, eco conduite	118
Système de surveillance de pression des pneumatiques	121
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	125
Limiteur de vitesse	129
Régulateur de vitesse	132
Aides au stationnement	136
Votre confort	142
Aérateurs, chauffage et climatisation	142
Équipement multimédia	149
Équipements habitacle	150
Rangements, aménagements habitacle	153
Transport d'objets	155
Entretien	157
Accès moteur, niveaux	157
Batterie	170
Équipements aérodynamiques	172
Nettoyage	173
Conseils pratiques	177
Pneumatiques	177
Dépannage	190
Feux, éclairages : remplacement des lampes	196
Balais d'essuie-vitres : remplacement	199
Fusibles	200
Pré équipement radio	203
Installation et utilisation d'accessoires	204
Anomalies de fonctionnement	206
Caractéristiques techniques	212
Informations véhicule	212
Pièces de rechange et réparations	219

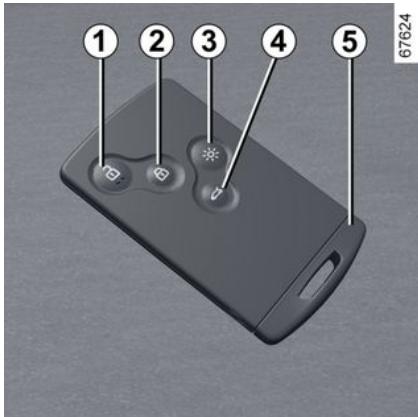
SOMMAIRE

Justificatifs d'entretien	220
Contrôle anticorrosion.....	226

CARTE

1

Généralités



67624

La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant ;
- l'allumage à distance de l'éclairage intérieur du véhicule ;
- le démarrage du moteur ➔ 91.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ 11.



Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➔ 17, ➔ 91.

La carte est rangée dans un étui.

1. Déverrouillage de tous les ouvrants.

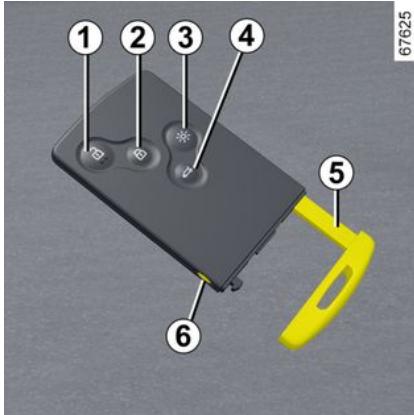
2. Verrouillage de tous les ouvrants.

3. Allumage à distance de l'éclairage.

4. Verrouillage/déverrouillage du coffre arrière.

5. Clé intégrée.

Champ d'action de la carte



67625

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis involontaires sur les boutons.



Pour ranger la carte dans son étui, orientez-la de façon à ce que les boutons 1, 2, 3 et 4 puissent se positionner en face des marquages situés sur l'étui.

CARTE

Clé intégrée 5

La clé intégrée sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte ne peut pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte, batterie déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Accès à la clé 5

Retirez la carte de son étui. Appuyez sur le bouton **6** et tirez sur la clé **5** puis relâchez le bouton.

Utilisation de la clé

Reportez-vous au paragraphe « Verrouillage, déverrouillage des ouvrants ».

Une fois entré dans le véhicule à l'aide de la clé intégrée, replacez-la dans son logement dans la carte.

Rangez la carte dans son étui.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lèvres vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité. Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

CARTE

1



Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lèvres vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Utilisation

67501



1

Vous disposez de deux modes de verrouillage/déverrouillage du véhicule :

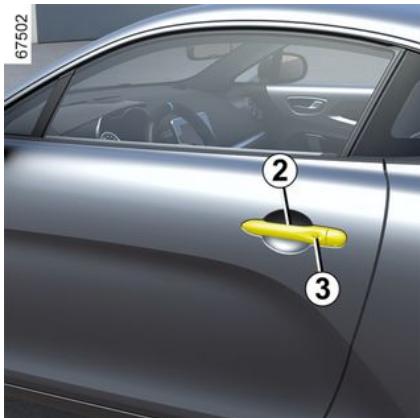
- la carte en « mains libres » ;
- la carte en télécommande.



Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.

CARTE

Utilisation de la carte en mains libres

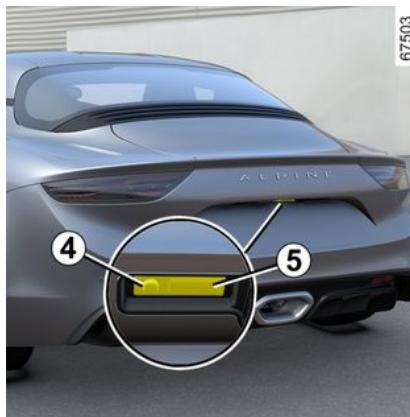


Déverrouillage du véhicule

Carte dans la zone **1** et véhicule verrouillé, appuyez sur le bouton **3** de la poignée **2** d'une des deux portes avant : le véhicule se déverrouille.

Un appui sur le bouton **4** ou sur le bouton **5** ouvre la porte de coffre et déverrouille également tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de dé-tresse et des répétiteurs latéraux.



Nota : pendant trois secondes après un déverrouillage par appui sur le bouton **3**, le verrouillage est inhibé.



Après un verrouillage/ déverrouillage du véhicule à l'aide du bouton de la carte, le verrouillage et le déverrouillage « mains libres » sont désactivés. Pour revenir en fonctionnement « mains libres » : redémarrez le véhicule.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut être perturbé.

Particularités liées au déverrouillage

Après trois jours d'inutilisation, le déverrouillage par appui sur le bouton **3** ou sur le bouton **4** est désactivé. Appuyez sur la télécommande pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode.



Verrouillage du véhicule

Carte dans la zone **1**, portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **3** de la poignée d'une des

CARTE

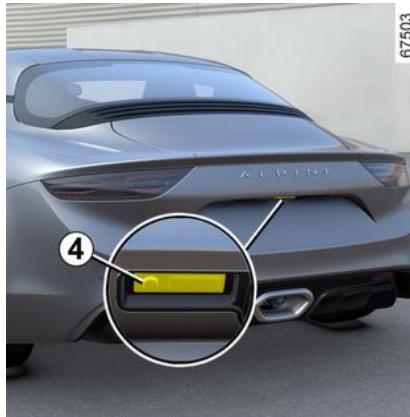
1

portes avant ou sur le bouton **4** du coffre arrière. Le véhicule se verrouille. Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Particularités liées au verrouillage

Après un verrouillage par appui sur le bouton **3** ou sur le bouton **4**, il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de porte.



67503

Si un ouvrant (porte, coffre ou capot avant) est ouvert ou mal fermé, lors du verrouillage par appui sur le bouton **3** ou sur le bouton **4**, il y a un verrouillage puis un déverrouillage rapide du véhicule **sans clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



67504

Le verrouillage du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **6**.

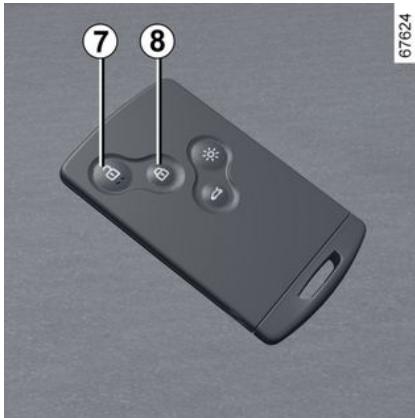
Alarme de non-détection de la carte « mains libres »

Moteur allumé, si vous ouvrez et fermez une porte alors que la carte n'est plus dans la zone **6**, le message « Carte non détectée » s'affiche au tableau de bord pendant 15 secondes environ accompagné d'un signal sonore pour vous en avertir.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau dans la zone **6**.

CARTE

Utilisation de la carte en télé-commande



Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton 7.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

Verrouillage à l'aide de la carte

Portes, coffre et capot avant fermés, appuyez sur le bouton 8 : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Nota : la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



Conseil

Afin d'éviter la décharge prématurée de la batterie véhicule lorsqu'il est en veille, conserver la carte à plus de cinq mètres de votre véhicule.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lèvres-vitres ou encore en verrouillant les portes...

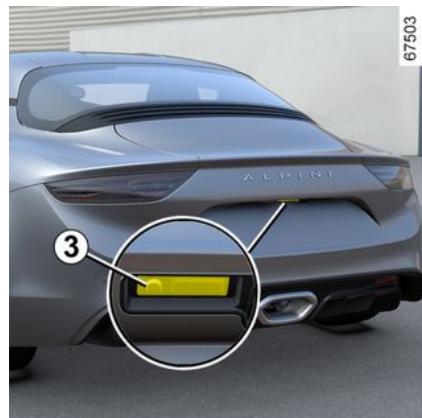
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE

1

Supercondamnation



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Véhicule avec carte

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton 1.

Véhicule avec carte « mains libres »

Véhicule déverrouillé, vous avez la possibilité supplémentaire d'exercer deux impulsions rapprochées sur le bouton 2 de la porte conducteur, passager ou sur le bouton 3 du coffre.

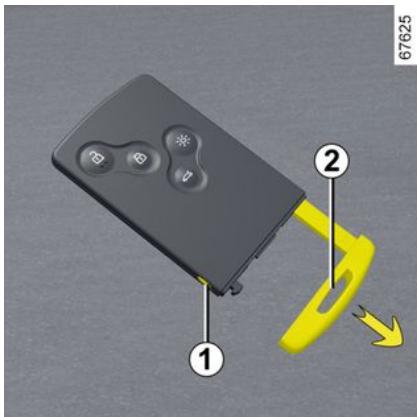
Dans les deux cas, le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents et trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Particularité : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.

CARTE

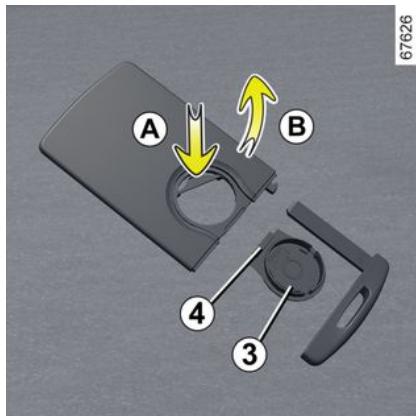
Carte « mains libres » : pile

Remplacement de la pile



Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte, appuyez sur le bouton **1** en tirant sur la clé de secours **2**, puis déclipez le couvercle **3** à l'aide de la languette **4**.

Retirez la pile en appuyant d'un côté (mouvement **A**) et en soulevant de l'autre (mouvement **B**) puis remplacez-la en respectant la polarité et le modèle, inscrit dans le couvercle **3**.



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien cliqué.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.



Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :

- veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

CARTE

1

Anomalie de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer (insérez la carte dans le lecteur de carte) et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 17.

26913



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles.

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

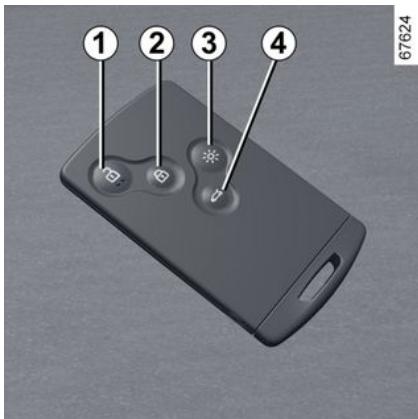


Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Utilisation

Déverrouillage des ouvrants



Pressez le bouton 1.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse.

Lorsque le déverrouillage porte conducteur seule est activé :

- un appui sur le bouton 1 déverrouille uniquement la porte conducteur et la trappe à carburant ;
- deux appuis successifs sur le bouton 1 déverrouillent tous les ouvrants.

Verrouillage des ouvrants

Pressez le bouton de verrouillage 2. Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements des feux de détresse**. Si un ouvrant (porte, coffre ou capot avant) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte est restée dans le lecteur, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants sans clignotement des feux de détresse.



Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

Les clignotements des feux de détresse vous renseignent sur l'état du véhicule :

- **un clignotement** indique que le véhicule est complètement déverrouillé ;
- **deux clignotements** indiquent que le véhicule est complètement verrouillé.



Dans le cas où le véhicule a été déverrouillé mais qu'aucun ouvrant n'est ouvert, il se reverrouille automatiquement après deux minutes.

Déverrouillage/Verrouillage du coffre arrière seul

Pressez le bouton 4 pour déverrouiller/verrouiller le coffre arrière.

Nota : après un déverrouillage du coffre arrière seul à l'aide du bouton 4, il est nécessaire pour déverrouiller les autres ouvrants :

- d'appuyer sur le bouton 1 ; ou
- de s'éloigner du véhicule pour activer le verrouillage à l'éloignement. Dans ce cas, le déverrouillage à l'approche du véhicule sera de nouveau fonctionnel.

Alarme de non-détection de la carte

Si vous ouvrez une porte moteur allumé alors que la carte n'est pas dans le lecteur, le message « Carte non détectée » et un signal sonore vous en avertissent. L'alerte disparaît lorsque la carte est détectée.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

1

raît lorsque la carte est remise dans le lecteur.

Fonction « éclairage à distance »

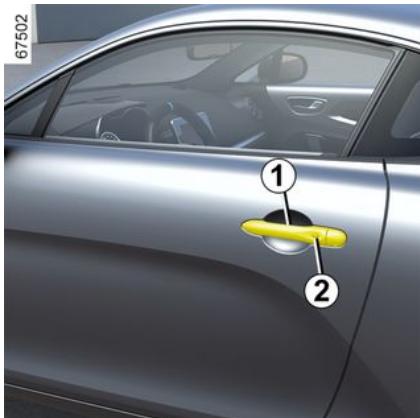
Un appui sur le bouton **3** allume les feux extérieurs et l'éclairage intérieur pendant environ 30 secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **3** éteint l'éclairage.

PORTES ET OUVRANTS

Ouverture et fermeture des portes

Ouverture de l'extérieur



Portes avant

Portes déverrouillées, tirez la poignée 1.

Particularité de la carte « mains libres »

Portes verrouillées, appuyez sur le bouton 2 de la poignée 1 d'une des deux portes avant et tirez vers vous.

Ouverture de l'intérieur



Tirez la poignée 3.



La fermeture des portes s'accompagne d'une fermeture des vitres.

Risque de blessures graves.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Si un ouvrant (porte, coffre ou capot avant) est ouvert ou mal fer-

mé, le témoin  s'allume au tableau de bord. Dès que le véhicule atteint environ 10 km/h, le message « Coffre ouvert » ou « Porte ouverte » (suivant l'ouvrant) apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

PORTES ET OUVRANTS

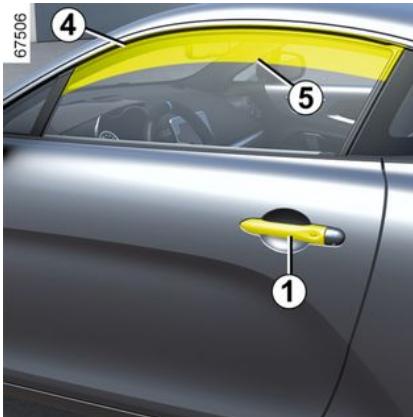
1

i À chaque ouverture d'une des portes, la vitre descend de quelques centimètres pour faciliter la manœuvre de la porte. La vitre remonte dès que la porte est fermée.

En cas de gel/neige pouvant empêcher la descente de la vitre à l'ouverture d'une des portes, retirez impérativement le gel, la neige pour libérer la vitre avant de refermer la porte.

Si vous devez déconnecter la batterie (dépannage...), descendez les vitres pour faciliter la manipulation des portes durant le temps de déconnexion.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage



À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de carte

À l'ouverture de la porte conducteur, si la carte est restée dans le lecteur, le message « retirer la carte » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Anomalies de fonctionnement

En cas de panne de batterie :

- **pour ouvrir la porte** : tirez la poignée 1 puis ouvrez la porte avec précaution pour éviter la détérioration du joint 4 ;

- **pour fermer la porte** : appuyez sur le haut de la vitre (zone 5) tout en retenant la porte à l'aide de la poignée 1 afin de permettre le passage sous le joint 4, puis fermez la porte sans la claquer.

En cas d'une panne des lèvres électriques

La vitre ne s'abaisse pas à l'ouverture de la porte et ne remonte pas à la fermeture de la porte. Dans ce cas, tirez **six fois** conséutivement le bouton de lève-vitre de la vitre concernée pour remonter complètement la vitre.

Pour la fermeture de la porte, procédez comme dans le paragraphe « En cas de panne de batterie ».



Ne fermez pas la porte en tenant la vitre.

Veillez à ne pas positionner vos doigts trop haut sur la zone 5.

Risque de blessures.

PORTES ET OUVRANTS



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lèvres-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Verrouillage, déverrouillage des ouvrants et portes

Verrouillage/Déverrouillage des portes de l'extérieur

Celui-ci se fait à l'aide de la carte → 4.

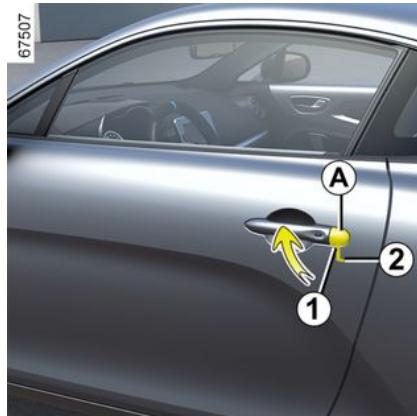
Dans certains cas, la carte peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte, batterie déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé intégrée à la carte pour déverrouiller la porte avant gauche ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur.

Utilisation de la clé intégrée à la carte

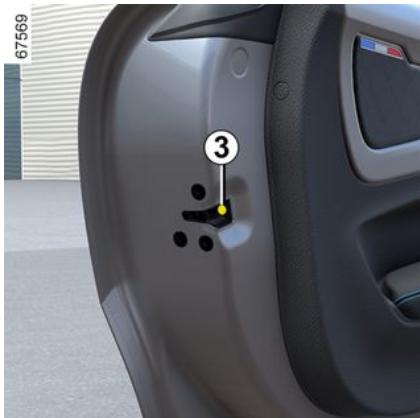


- Retirez le cache **A** de la porte gauche (à l'aide de l'embout de la clé **2**) au niveau de l'encoche **1** ;
- effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache **A** ;
- introduisez la clé **2** dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.

PORTE ET OUVRANTS

1

Verrouillage manuel des portes



Porte ouverte, faites pivoter la vis **3** (à l'aide de l'embout de la clé intégré) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte avant gauche.

Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur



Le contacteur **4** commande simultanément les portes, le coffre et, suivant véhicule, la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte, coffre ou capot avant) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre arrière ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : **moteur arrêté**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **4** pour verrouiller les autres ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la carte

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte...

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **4**.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé intégrée à la carte.



Après un verrouillage/déverrouillage du véhicule à l'aide des boutons de la carte, le verrouillage et le déverrouillage « mains libres » sont désactivés. Pour revenir en fonctionnement « mains libres » : redémarrer le véhicule.

PORTE ET OUVRANTS

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur **4** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Condamnation automatique des ouvrants en roulage

Principe de fonctionnement



Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le bouton **1** de décondamnation des portes.
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement

lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Moteur allumé, appuyez sur le bouton **1** pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant intégré au bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.

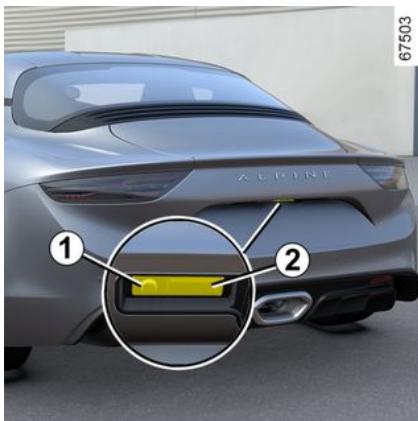


Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

PORTE ET OUVRANTS

Coffre à bagages



Pour ouvrir

Pressez le bouton **2** pour ouvrir la porte de coffre. Soulevez la porte de coffre jusqu'à sa hauteur maximale pour accéder au compartiment à bagages.

Nota : lorsque le véhicule est verrouillé, pressez le bouton **1** ou **2** pour déverrouiller et ouvrir la porte de coffre.

Pour fermer

Abaissez la porte de coffre. Appuyez sur la porte de coffre pour la verrouiller



Du fait de la proximité avec le compartiment moteur, la température du coffre à bagages peut atteindre des températures supérieures à 50 °C après l'arrêt du moteur.

- Veiller à ne pas toucher les parties chaudes attenantes au compartiment moteur.

Risque de brûlures.

- Ne pas exposer d'aérosols ou autres produits inflammables sensibles à des températures élevées dans le coffre.

Risque d'incendie ou d'explosion.

- Faire attention aux objets pouvant être endommagés par des températures élevées.

Risque de détérioration.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

SIÈGES AVANT

1



La présence et le nombre de réglages dépendent du véhicule et du type de siège.

Sièges avant à commandes manuelles

Pour avancer ou reculer le siège

Levez la poignée 1 pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour monter ou descendre le siège

Manœuvrez le levier 2 autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas.

i Pour les véhicules non équipés de commande de réglage en hauteur du siège, consultez impérativement un Représentant de la marque pour effectuer le réglage.

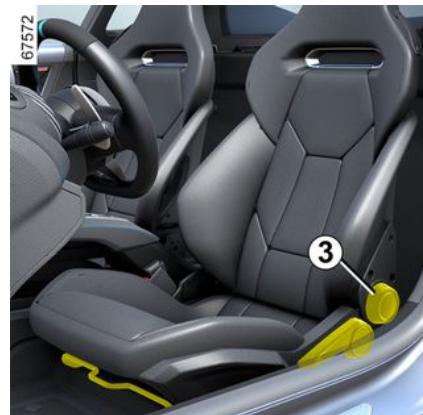
! Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages lorsque le véhicule est arrêté.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Pour incliner le dossier



Tournez la molette 3 et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

SIÈGES AVANT

1



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dosiers des sièges en arrière.

- **un second appui** diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin intégré est allumé ;
- **un troisième appui** éteint le chauffage.

Anomalie de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, les témoins intégrés du contacteur **4** du siège concerné clignotent. Consultez un Représentant de la marque.

Sièges chauffants



Contact mis :

- **un premier appui** sur le contacteur **4** du siège désiré active le système en position de chauffage élevé. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture.

Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez ou, pour les véhicules non équipés de la commande de réglage, faites régler par un Représentant de la marque la hauteur du siège.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**

Ajustement des ceintures de sécurité



Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;
- rapprochez la sangle de thorax 1 le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax 1 soit en contact avec l'épaule ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

- positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Verrouillage



Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du passager

Il s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact si la ceinture conducteur et/ou passager (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Suivant véhicule, lorsque le siège est occupé, si l'une de ces ceintures n'est pas bouclée ou s'est débouclée et que la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h, le



témoin **clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.**

Nota : suivant véhicule, un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

CEINTURES DE SÉCURITÉ



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex. : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.

- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

1

Dispositifs complémentaires à la ceinture avant

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

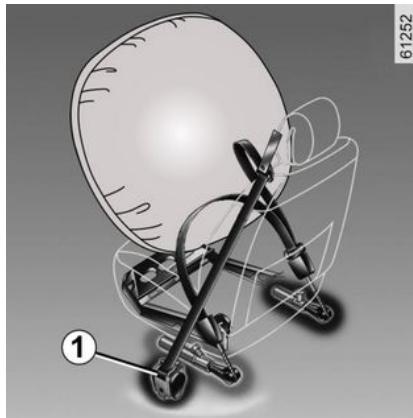
- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité à l'avant ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- les airbags.

Prétensionneurs



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;

- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag A) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des bles-sures à la surface de la peau ou autres désagréments.



Fonctionnement

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

1

Le système n'est opérationnel que contact mis.

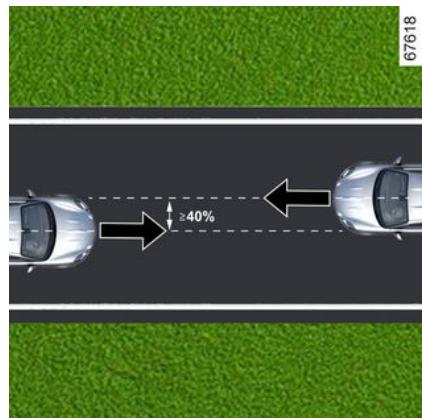
Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord, puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance du système.

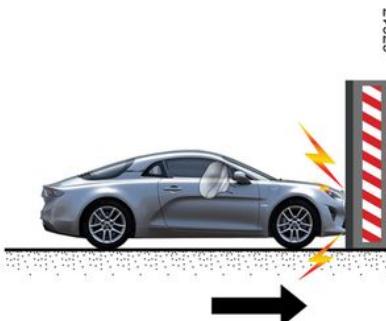
Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.



67618

Anomalies de fonctionnement



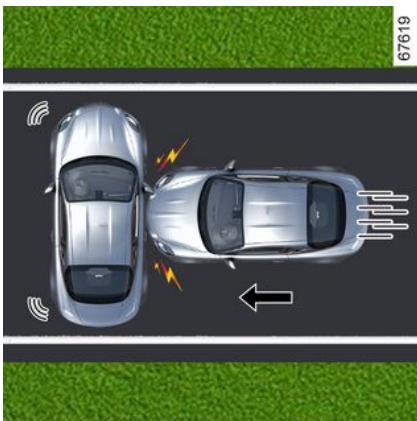
Le témoin 2 s'allume au tableau de bord à la mise sous

Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags .

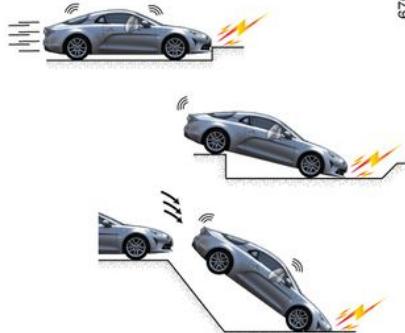
En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à 25 km/h.

En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses de deux véhicules étant égales ou supérieures à 40 km/h.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ



En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à 50 km/h.



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou un atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

1



67622

- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

(reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

Dispositifs de retenue complémentaires

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensoirs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensoirs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.

- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.

- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

1

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS

Généralités

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attaché.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lèvres vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de

SÉCURITÉ ENFANTS

1

son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant. Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée. Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles. Pour plus d'informations, reportez-vous au paragraphe « Ceintures de sécurité » en chapitre 1.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS

Choix du siège enfant



61260



61261



61262

1

Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route.

Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

Rehausseurs

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS

1

Choix de la fixation du siège enfant

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives.

Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque.

N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SIÈGES ENFANTS

Installation du siège enfant, généralités

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le visuel et le tableau d'installation vous indiquent où fixer un siège enfant ➔ 38.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➔ 21.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de déverrouiller de son embase.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du visuel du tableau d'installation ➔ 38.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- redresser le dossier proche de la verticale ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire. Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES

: avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 44.

SIÈGES ENFANTS

1

Fixation par ceinture de sécurité

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager			
		Avec airbag désactivé		Avec airbag activé	
		Avec réglages du siège (3)	Sans réglage du siège (3)	Avec réglages du siège (3)	Sans réglage du siège (3)
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	U (1) (2)	X	X	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (2)	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X	X	U (2)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	X	U (2)	X

SIÈGES ENFANTS



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 44.

X= Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U= Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

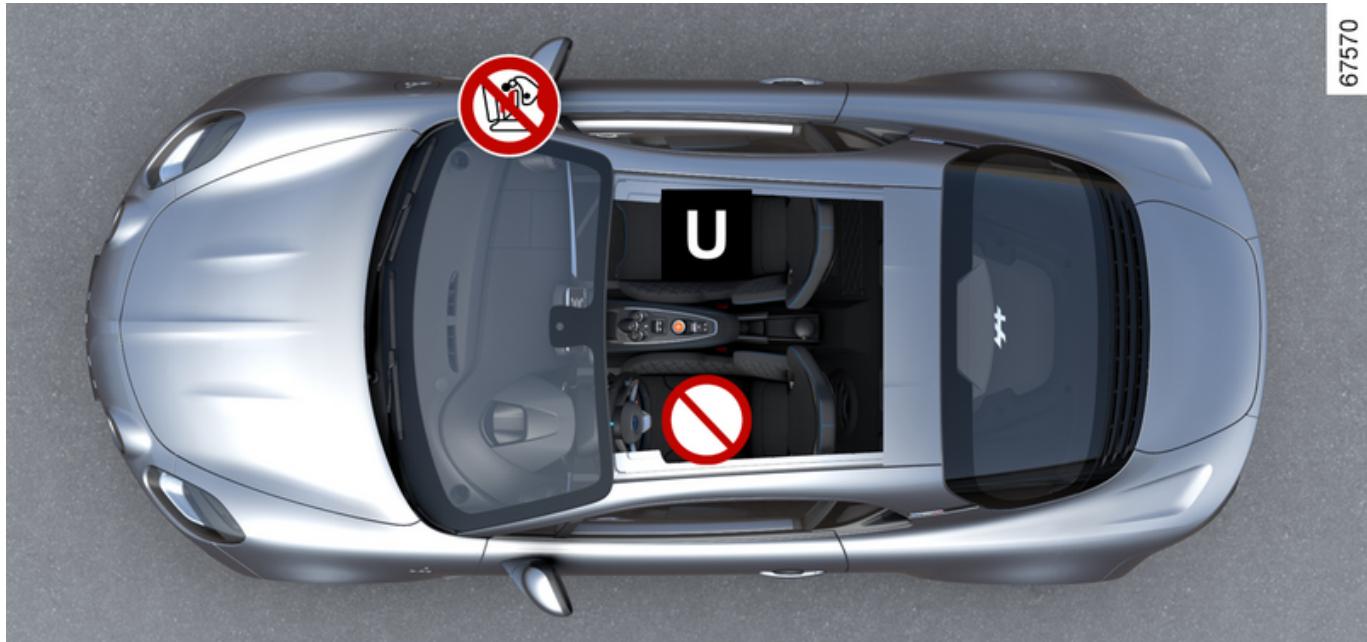
(2) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et redresser le dossier proche de la verticale.

(3) Le siège passager doit être équipé d'une commande pour avancer/reculer le siège et d'une commande pour monter/descendre l'assise pour pouvoir installer un siège enfant.

SIÈGES ENFANTS

1

Visuel d'installation pour les véhicules avec réglages du siège



67570



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 44.

SIÈGES ENFANTS

1



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 23.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS

1

Visuel d'installation pour les véhicules sans réglage du siège



67571



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

SIÈGES ENFANTS



Du fait de l'incompatibilité avec les sièges enfants, il est strictement interdit d'installer un siège enfant sur le siège passager équipé d'un harnais de sécurité.

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

1

Avertissements



La désactivation ou l'activation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

Désactivation airbag passager avant

(pour les véhicules qui en sont équipés)

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

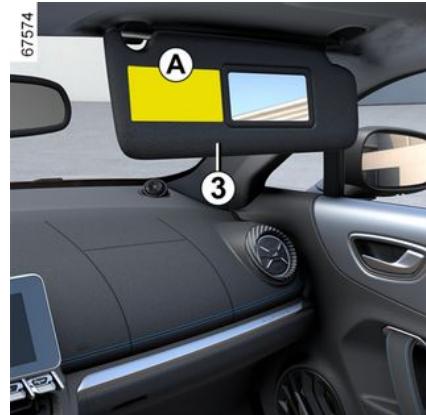
- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l'airbag : **véhicule à l'arrêt, contact coupé**, poussez et tournez le verrou 1 sur la position OFF.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur 2.

Ce voyant reste **allumé en permanence** pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

A



61614

Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes A sur chaque côté du pare-soleil passager 3 (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

Activation airbag passager avant



Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou 1 sur la position ON.

À la mise sous contact, vérifiez im-

pérativement que le témoin  est éteint sur l'afficheur 2.

L'airbag passager avant est activé.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système d'activation/désactivation de l'Airbag passager avant, les té-

moins  et  s'affichent

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

1

au tableau de bord. Coupez le contact et vérifiez la position du verrou 1.

Remettez le contact : les témoins s'éteignent.

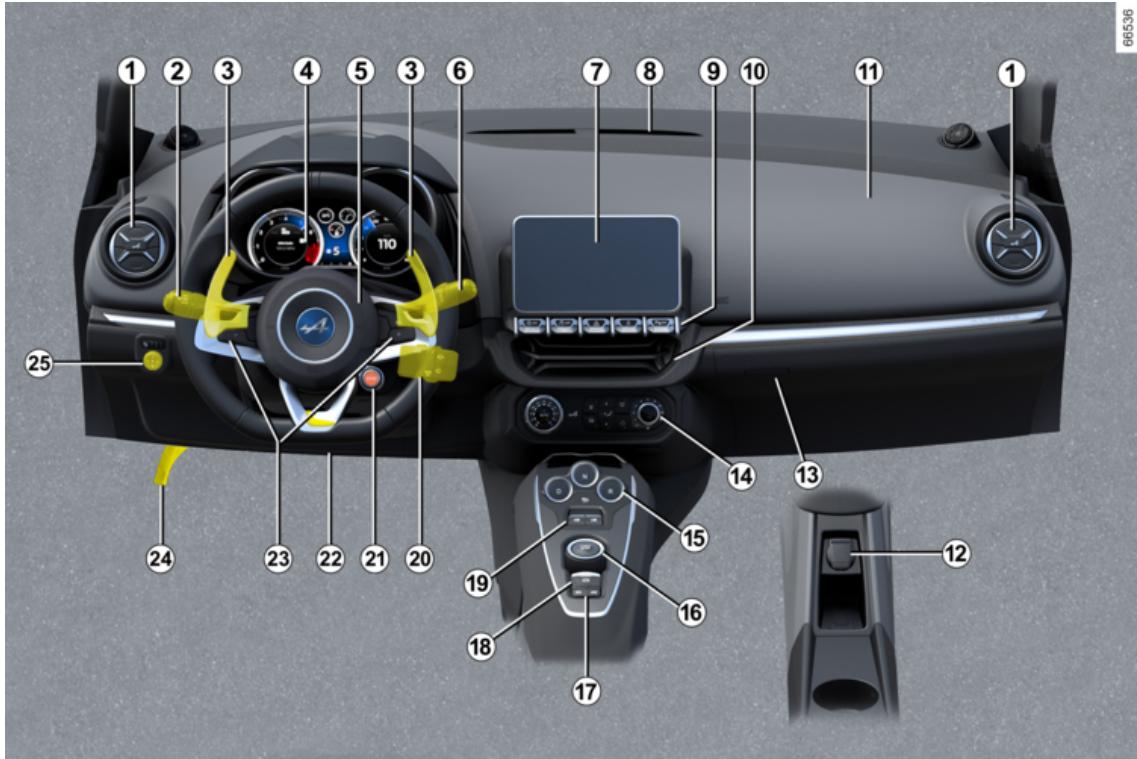
Si le problème persiste, il signale une défaillance du système. Dans ce cas, l'installation d'un siège enfant dos à la route ou de tout autre passager sur le siège passager avant est interdite.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

POSTE DE CONDUITE

1

Poste de conduite direction à gauche



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.

2. Manette de :

- feux indicateurs de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard arrière.

3. Palettes de changement de vitesses.

4. Tableau de bord.

5. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

6. Manette de :

- essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;
- défilement des informations de l'ordinateur de bord.

7. Écran multimédia.

8. Frise de désembuage du pare-brise.

9. Commande de :

- activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
- inhibition des fonctions ESC et antipatinage ;
- feux de détresse ;

- condamnation électrique des portes ;
- marche/arrêt du système multimédia.

10. Aérateur central.

11. Emplacement airbag passager.

12. Allume-cigarettes/prise accessoires.

13. Lecteur de carte ALPINE. Suis-
vant véhicule, il est situé derrière
un cache (reportez-vous au para-
graphe « Démarrage, arrêt du mo-
teur » en chapitre 2).

14. Commandes de chauffage ou
de climatisation.

15. Commandes de sélection R, N,
D.

16. Bouton de démarrage/arrêt du
moteur.

17. Commande générale du régula-
teur/limiteur de vitesse.

18. Commande du frein de parking
assistée.

19. Commande de lève-vitres.

20. Commande sous volant de
l'équipement multimédia.

21. Commande du choix de mode
de conduite.

22. Commande de réglage en hau-
teur et en profondeur du volant.

23. Commandes du régulateur/li-
miteur de vitesse.

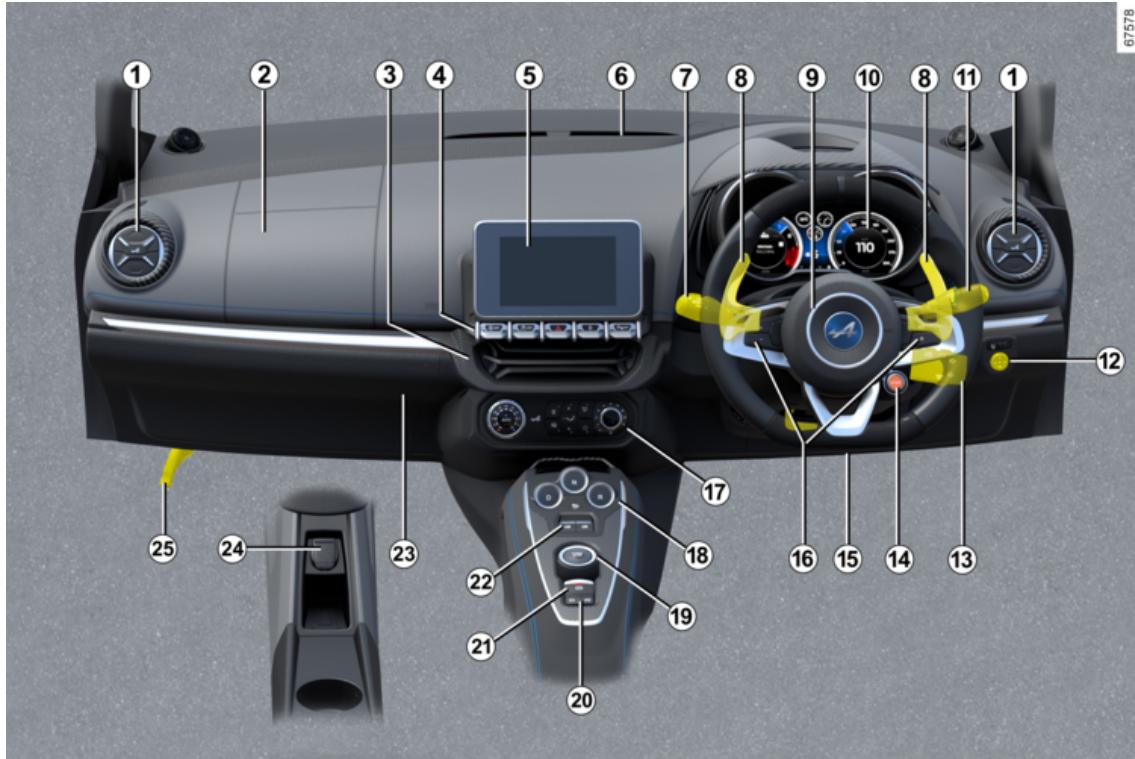
24. Commande de déverrouillage
du capot avant.

25. Commande de réglage des ré-
troviseurs.

POSTE DE CONDUITE

1

Poste de conduite direction à droite



67578

POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.

2. Emplacement airbag passager.

3. Aérateur central.

4. Commande de :

- activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
- inhibition des fonctions ESC et antipatinage ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- marche/arrêt du système multimédia.

5. Écran multimédia.

6. Frise de désembuage du pare-brise.

7. Manette de :

- feux indicateurs de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard arrière.

8. Palettes de changement de vitesses.

9. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

10. Tableau de bord.

11. Manette de :

- essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;
- défilement des informations de l'ordinateur de bord.

12. Commande de réglage des rétroviseurs.

13. Commande sous volant de l'équipement multimédia.

14. Commande du choix de mode de conduite.

15. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

16. Commandes du régulateur/limiteur de vitesse.

17. Commandes de chauffage ou de climatisation.

18. Commandes de sélection R, N, D.

19. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

20. Commande générale du régulateur/limiteur de vitesse.

21. Commande du frein de parking assistée.

22. Commande de lève-vitres.

23. Lecteur de carte ALPINE. Sui vant véhicule, il est situé derrière un cache (reportez-vous au para-

graphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

24. Allume-cigarettes/prise accessoires.

25. Commande de déverrouillage du capot avant.

ORDINATEUR DE BORD

1

Généralités

Ordinateur de bord A



Faites défiler vers le haut ou vers le bas (boutons **4** ou **5** de la manette **2**), les informations suivantes par appuis successifs et brefs (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays).

- Écran multifonctions : faites défiler vers la droite les informations relatives à cette fonction par appuis successifs et brefs sur le bouton **3** de la manette **1** ➔ **69** ;



67515



67516

- paramètres de voyage : faites défiler vers la droite (bouton **3** de la manette **1**), les informations suivantes par appuis successifs et brefs :
 - a) distance parcourue ;
 - b) consommation moyenne ;
 - c) vitesse moyenne ;
 - d) totalisateur général et partiel de distance parcourue ;
 - e) consommation instantanée ;
 - f) autonomie prévisible ;
 - g) autonomie de révision ;
 - h) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

- journal de bord, défilement des messages d'information, d'anomalie de fonctionnement et d'alerte ;
- réglage de la luminosité du tableau de bord ;
- menu de personnalisation des réglages du véhicule ➔ **67**.

ORDINATEUR DE BORD

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)



67515

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, faites un appui long sur l'un des boutons **3**, **4** ou **5** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage



67516

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous

pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

ORDINATEUR DE BORD

1

Paramètres de voyage

ORDINATEUR DE BORD

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
 522 km	a) Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
 5.8 L/100	b) Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.
 123.4 km/h	c) Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

ORDINATEUR DE BORD

1

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
 101 778 km	d) Totalisateur général.
 7.4 L/100	e) Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.
 541 km	f) Autonomie prévisible avec le carburant restant. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

ORDINATEUR DE BORD

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection		Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision (suite)		Interprétation de l'affichage sélectionné
Autonomie de révision	Révision dans 15 000 km / 12 mois	g) Autonomie de révision ou de vi- dange. Autonomie de révision Contact mis, moteur non-démarré et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur l'une des touches 2 ou 3 pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de révision (distance ou temps jusqu'à la prochaine révision). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se pré- sentent : - autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir ré- vision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; - autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompa- gné du témoin  .
	Prévoir révision sous 300 km / 24 jours	
	Faire révision	Le véhicule nécessite alors une révi- sion le plus rapidement possible.

ORDINATEUR DE BORD

1

Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches **3, 4 ou 5** jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.

Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.

ORDINATEUR DE BORD

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pression Pneus : SET (Appui long)	h) Réinitialisation de la pression des pneumatiques ➔ 121.

ORDINATEUR DE BORD

1

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Frein de parking serré »	Indique que le frein de parking est serré.
« Test fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.
« Antipatinage désactivé »	Indique que vous avez désactivé la fonction antipatinage.
« Tourner volant + START »	Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.
« Direction non verrouillée »	Indique que la colonne de direction n'a pas été bloquée.

ORDINATEUR DE BORD

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Frein de parking serré »	Indique que le frein de parking est serré.
« Test fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.
« Antipatinage désactivé »	Indique que vous avez désactivé la fonction antipatinage.
« Tourner volant + START »	Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.
« Direction non verrouillée »	Indique que la colonne de direction n'a pas été bloquée.

ORDINATEUR DE BORD

1

Messages d'anomalies de fonctionnement

Exemples de messages	Interprétation des messages
« Eclairage à contrôler »	Indique une défaillance des projecteurs.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaires aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
Antipollution à contrôler	Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule.

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Messages d'alerte

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Risque casse moteur »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« Panne de la direction »	Indique un problème sur la direction.
« Panne du système de freinage » ou « Immobiliser le véhicule »	Indique un problème sur le système de freinage. Serrez manuellement le frein de parking assisté et assurez-vous de l'immobilisation du véhicule à l'aide d'une cale.
« Panne électrique DAN-GER »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).
« Crevaison »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota :** les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

1 ORDINATEUR DE BORD

Afficheurs et indicateurs



Tableau de bord

Il s'éclaire au déverrouillage du véhicule.

Compte-tours 1

(graduations x 1 000)

Alerte niveau huile moteur minimum

Au démarrage moteur, l'afficheur **2** vous alerte lorsque le niveau d'huile minimum est atteint. Reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur » en chapitre 4.

Ordinateur de bord 2



Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en chapitre 1.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Le témoign **5** (mode « Normal ») ou le témoign **6** (mode « Sport » ou « Track ») s'allume en rouge à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Selon le mode de conduite sélectionné, lorsque le témoign **3** (mode « Normal ») ou le témoign **6** (mode « Sport » ou « Track ») s'affiche en bleu, cela indique que la tempéra-

ture du liquide de refroidissement est basse. Les performances du moteur sont limitées (puissance, couple et régime moteur).

Lorsque le témoign **3** disparaît ou lorsque le témoign **6** passe en blanc, cela indique que les performances du moteur sont optimales.

Lorsque le témoign **5** ou **6** s'allume en rouge, il indique une surchauffe. Arrêtez-vous. Laissez le moteur refroidir avant de vérifier le niveau de liquide de refroidissement (reportez-vous au paragraphe « Niveaux liquide de refroidissement » en chapitre 4). Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.

Nota : la zone rouge **4** indique la limite du régime maximale du moteur (en tr/min). Elle évolue en fonction de la température du liquide de refroidissement.

ORDINATEUR DE BORD

Indicateur de la température extérieure 7



Horloge 8

Indicateur de niveau de carburant 9

Indicateurs de vitesse 10 et 11



(km ou miles par heure)

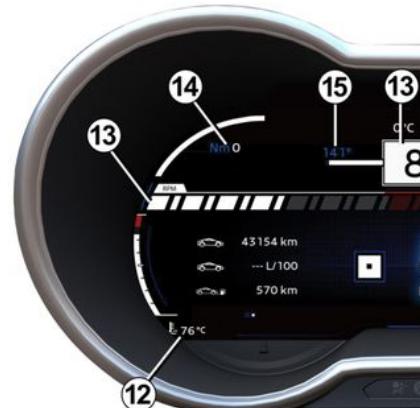
L'indicateur **10** est donné à titre indicatif.

Contrôlez votre vitesse uniquement par l'indicateur de vitesse homologué **11**.

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, un signal sonore retentit lorsque le véhicule dépasse 120 km/h.

Indicateurs en mode « Sport » ou « Track »



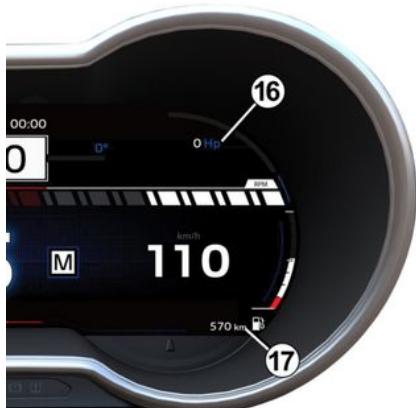
Selon le mode de conduite choisi (reportez-vous au paragraphe « Choix du mode de conduite » en chapitre 2), les informations suivantes peuvent s'afficher :

- la température d'eau moteur **12**. Indique la température (en degré Celsius ou Fahrenheit) du liquide de refroidissement.

Nota : la température de fonctionnement doit être inférieure à 115 °C environ. Au-delà, un message apparaît au tableau de bord ;

ORDINATEUR DE BORD

1



- le régime moteur **13**. Indique la vitesse de rotation du moteur (en tr/min) ;
- le couple moteur **14**. Permet de connaître le niveau de « reprise » disponible (en Newton.mètre) ;
- l'angle du volant **15** (en degré) ;
- la puissance moteur **16**. Indique la puissance moteur en temps réel (en chevaux DIN) ;
- autonomie prévisible avec le carburant restant **17**.



Tableau de bord en miles

(suivant véhicule, possibilité de passer en km/h)

- Véhicule à l'arrêt, appuyez plusieurs fois sur l'un des boutons **19** ou **20** jusqu'au menu de réglage. Faites un appui long sur l'un des boutons **18**, **19** ou **20** pour entrer dans le menu ;
 - à l'aide des boutons **19** ou **20**, sélectionnez « unité » ;
 - faites un appui court sur le bouton **18**, pour changer l'unité. La nouvelle unité est immédiatement appliquée.

ORDINATEUR DE BORD



67516



67627

Pour revenir au mode précédent,
effectuez la même opération.

Nota : après une coupure de bat-
terie, l'ordinateur de bord revien-
dra automatiquement à l'unité
d'origine.

i Aucun objet ne doit être
placé sur le support **21**
du tableau de bord.
Risque d'endommagement de
l'afficheur du tableau de bord.

Menu de personnalisation des réglages du véhicule

1



Cette fonction, intégrée à
l'ordinateur de bord **1**, permet, suivant
l'équipement du véhicule,
l'activation/désactivation et le ré-
glage de certaines fonctions du
véhicule.

Accès au menu de personnalisa- tion des réglages du véhicule

Véhicule à l'arrêt, appuyez plu-
sieurs fois sur l'un des boutons **3**
ou **4** jusqu'au menu de réglage.
Faites un appui long sur le bouton
2 pour entrer dans le menu.

ORDINATEUR DE BORD

Sélection des réglages

1



67515



67516



67515

Naviguez à l'aide du bouton **2** pour sélectionner la fonction à modifier.

Suivant véhicule, vous disposez des fonctions suivantes :

- blocage automatique des portes en roulant ;
- activation de l'aide au parking arrière ;
- activation de l'aide au parking avant ;
- activation automatique du mode nuit ;
- horloge ;

- choix de la langue ;
- choix des unités km/h ou mph.



Le menu de personnalisation des réglages ne peut pas être utilisé en roulant. Au-delà de 4 km/h environ, l'afficheur de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord et le message « Menu de réglage : à l'arrêt » vous en avertit.



fonction activée



fonction désactivée

Une fois la ligne sélectionnée, restez appuyé sur l'un des boutons **2** ou **3** pour modifier la fonction.

ORDINATEUR DE BORD



67516

Pour les choix « Unités » ou « Langue », vous aurez de nouveau une sélection. Dans ce cas, faites votre choix en naviguant avec l'un des boutons **3** ou **4** et validez-le en restant appuyé sur le bouton **2**.

Pour sortir du menu, sélectionnez « Sortir » à l'aide du bouton **3** puis validez par un appui court sur le bouton **2**.

Écran multifonctions



67519

Affichage A



67515

1



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Le conducteur doit toujours être attentif aux règles de conduite.

Ce système vous informe de certains paramètres techniques en continu et en temps réel.

Après la mise sous contact du véhicule, faites défiler vers le haut ou vers le bas (boutons **4** ou **5** de la manette **2**), jusqu'à l'affichage du menu de l'écran multifonctions sur l'écran **A**.

ORDINATEUR DE BORD

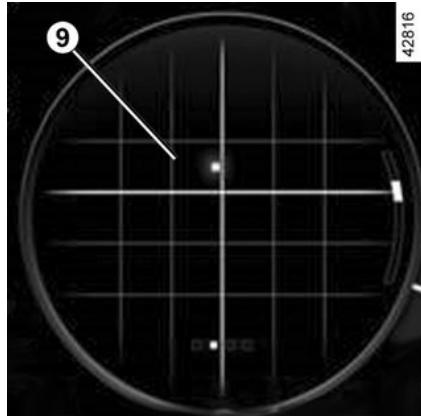
1



67516



42815



42816

Suivant véhicule, vous pouvez afficher, par appui sur le bouton **3** de la manette **1**, les paramètres suivants :

- ouverture du boîtier papillon ;
- pression dans le circuit de freinage ;
- pression de suralimentation du turbo en temps réel ;
- mesure des accélérations transversales et longitudinales.

Ouverture du boîtier papillon **6**

Permet de connaître la position du volet du boîtier papillon (en pourcentage).

Pression dans le circuit de freinage **7**

Indique la pression (en bars) dans le circuit de freinage. Plus la pression est élevée, plus le freinage est puissant.

Pression de suralimentation du turbo en temps réel **8**

Permet de connaître la sollicitation du turbocompresseur en temps réel et la réserve de suralimentation disponible (en millibars).

Mesure des accélérations transversales et longitudinales **9**

Lorsque vous accélérez, ralentissez ou tournez, le véhicule subit des accélérations transversales et longitudinales.

Cet écran vous permet de les visualiser et de les mesurer en temps réel.

ORDINATEUR DE BORD

Heure et température extérieure

Heure



Pour accéder au réglage de l'heure de l'afficheur **A**, véhicule à l'arrêt, appuyez plusieurs fois sur l'un des boutons **4** ou **5** jusqu'au menu de réglage. Faites un appui long sur le bouton **3**, **4** ou **5**.



Faites ensuite des appuis brefs et courts sur le bouton **5** de la manette **2** jusqu'à l'affichage de l'horloge.

- Faites un appui court sur le bouton **3** de la manette **1** pour accéder au réglage des heures ;
- faites des appuis brefs et courts sur le bouton **4** ou **5** pour régler les heures ;
- faites un appui court sur le bouton **3** pour accéder au réglage des minutes ;
- faites des appuis brefs et courts sur le bouton **4** ou **5** pour régler les minutes ;
- faites un appui court sur le bouton **3** pour valider.

67515



Pour quitter le menu horloge, faites de nouveau un appui court sur le bouton **3**.



En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.
Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

67516

ORDINATEUR DE BORD

1

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3 °C et +3 °C, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour déceler le verglas.

TÉMOINS LUMINEUX

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Tableau de bord A : Il s'éclaire au déverrouillage du véhicule. Vous pouvez en régler l'intensité lumineuse par le menu de personnalisation du véhicule (reportez-vous au paragraphe « Menu de personnalisation des réglages du véhicule » en chapitre I).

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Témoin des feux de position

Témoin des feux de route

Témoin des feux de croisement

Témoin de feux de brouillard arrière

Témoin des feux indicateurs de direction gauche

Témoin des feux indicateurs de direction droit



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

TÉMOINS LUMINEUX

1



STOP Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et peut être accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.

(!) Témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après desserage du frein de parking.

S'il s'allume au freinage, accompa-

gné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompa-

gné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompa-

gné du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

TÉMOINS LUMINEUX



Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur (reportez-vous au paragraphe « Fonction Stop and Start » en chapitre 2) puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- si il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils entretien et antipollution » en chapitre 2.

Témoin de serrage du frein de parking assisté

Reportez-vous au paragraphe « Frein de parking assisté » en chapitre 2.

Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

L'emplacement du témoin sur le tableau de bord dépend du choix du mode de conduite sélectionné et de la température du liquide de refroidissement (reportez-vous au

paragraphe « Afficheurs et indicateurs » en chapitre 1).

Il s'allume en rouge à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis après quelques secondes, s'allume en bleu, en blanc ou s'éteint selon le niveau de température du liquide de refroidissement moteur.

S'il apparaît en rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser et le témoin passer en blanc ou s'éteindre. Sinon, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau de liquide de refroidissement (reportez-vous au paragraphe « Niveaux liquide de refroidissement » en chapitre 4). Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Témoin de contrôle du système antipollution

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Faites connaissance avec votre véhicule - 75

TÉMOINS LUMINEUX

1



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Indicateurs de changement de vitesse

En mode manuel, ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas). Reportez-vous au paragraphe « Conseils de conduite, ECO conduite » en chapitre 2.

Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite » en chapitre 2.

Témoin d'alerte de désactivation de la fonction de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Reportez-vous aux paragraphes « Choix du mode de conduite » et « Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite » en chapitre 2.

Témoin du limiteur de vitesse

Reportez-vous au paragraphe « Limiteur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin du régulateur de vitesse

Reportez-vous au paragraphe « Régulateur de vitesse » en chapitre 2.



A Témoin de mise en veille du moteur

Reportez-vous au paragraphe « Fonction Stop and Start » en chapitre 2.



A Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur

Reportez-vous au paragraphe « Fonction Stop and Start » en chapitre 2.



! Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelque secondes → 121.

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin d'airbag

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulage faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie. Reportez-vous au paragraphe « Particularités des versions essence » en chapitre 2.



Témoin d'ouvrant(s) ouvert(s)

Il s'allume et peut être accompagné d'un message au tableau de bord pour vous avertir qu'un des ouvrants est ouvert.



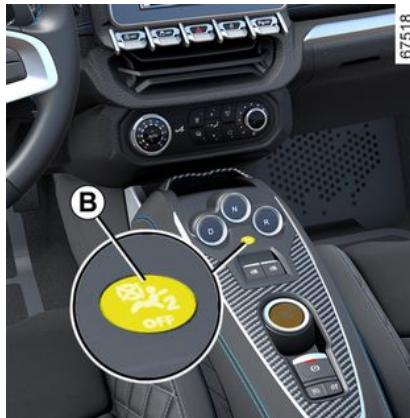
Témoin d'alerte de non-port de la ceinture

Reportez-vous au paragraphe « Ceintures de sécurité » en chapitre 1.



Témoin d'alerte du système filtre à particules (version essence)

Reportez-vous au paragraphe « Particularités des versions essence » en chapitre 2.



Sur la console centrale *B*



Airbag passager OFF

Reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1.

DIRECTION

1

Volant de direction

Réglage en hauteur et en profondeur du volant



Tirez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée ; poussez le levier au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.

Direction assistée

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau

d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Nota : l'assistance de direction dépend du mode de conduite sélectionné.

(Reportez-vous au paragraphe « Choix du mode de conduite » en chapitre 2)



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.



Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).



Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

RÉTROVISION

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs



Réglage

Selectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, puis avec la commande **3**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Reportez-vous aux paragraphes « Air conditionné manuel » et « Climatisation automatique » en chapitre 3.

Rétroviseurs rabattables

Appuyez sur le contacteur **1** pour rabattre les rétroviseurs extérieurs. Appuyez de nouveau sur le contacteur **1** pour déployer les rétroviseurs extérieurs.

Fonction d'accueil et au revoir (suivant véhicule)

Lorsque les rétroviseurs ne sont pas rabattus par appui sur le contacteur **1**, ils :

- se rabattent automatiquement au verrouillage du véhicule ;
- se déploient automatiquement au déverrouillage du véhicule.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent.

Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

1

Rétroviseur intérieur



Il est orientable.

Rétroviseur avec levier **4**

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **4** situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier **4**

RÉTROVISION

1

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Éclairages et signalisations extérieurs

67515



Feux de position

 Tournez la bague **2** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Nota : suivant véhicule, l'activation manuelle des feux de position est possible uniquement lorsque le frein de parking est serré ou, suivant véhicule, lorsque la commande de vitesse est en position **P**. Dans le cas contraire, le

message « Feux de position indisponibles » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir que l'activation des feux de position n'est pas possible.

Fonction allumage des feux de jour



Tournez la bague **2** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3**.

Nota : en position AUTO, les feux de jour s'allument sans action au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et faites régler vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

67515



ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3** : moteur allumé, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Feux de route

Moteur allumé, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez la manette **1** vers vous.

Extinction des feux

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3**. Si les feux de route ne sont pas allumés, les feux

s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Fonction accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de position s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;
- ou
- au verrouillage du véhicule.



Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant aux feux de brouillard arrière. Le témoin s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière.

i Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.
L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : le témoin au tableau de bord vous informe sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

1

Avertisseur sonore



Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsioneer

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.



Feux de détresse



Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal.

voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant une fois sur le contacteur **2**.

ESSUIE-VITRES

Essuie-vitre, lave-vitre



Contact mis, manœuvrez la manette 1.

A. arrêt

B balayage intermittent

2. Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague .

C. balayage continu lent

D. balayage continu rapide



Les positions **B**, **C** et **D** sont accessibles contact mis.

67516



Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine. Toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule cet automatisme.



Lors des interventions sous le capot avant, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **A** (arrêt). **Risque de blessures.**

Véhicule avec fonction essuyage automatique



Moteur allumé, manœuvrez la manette 1.

A arrêt

ESSUIE-VITRES

1



La position **C** est accessible contact mis. Les positions **B** et **D** sont accessibles moteur allumé uniquement.



67516

B fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague **2**:

- **E** : sensibilité minimum
- **F** : sensibilité maximum

Nota : lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous le contrôle du conducteur.

C. balayage continu lent

D balayage continu rapide

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette **1** vers vous.

en position arrêt **A** afin de désactiver l'essuyage automatique.

Lave-vitre

67516



Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, trois aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

ESSUIE-VITRES



Avant toute action sur le pare-brise (le lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...), ramenez la manette 1 en position A (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.



Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans (reportez-vous au paragraphe « Balais d'essuie-vitre : remplacement » en chapitre 5).

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagiez la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;

- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

RÉSERVOIR CARBURANT

1

Qualité du carburant



67527

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et impérativement conformes aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon 1. Reportez-vous au paragraphe « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.



Après le remplissage, vérifiez la fermeture du portillon.



Ne **jamais** appuyer avec les doigts sur le clapet **2**.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne pas ajouter d'additif au carburant (additif, réactif...), vous risquez d'endommager le moteur. Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.

Consultez un Représentant de la marque.

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme

aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon 1. Reportez-vous au paragraphe « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.



Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : reportez-vous au tableau « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

RÉSERVOIR CARBURANT



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet pour repousser le clapet **2** et amenez-le jusqu'en butée avant de déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Après le remplissage, fermez le portillon **1** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

Veillez toujours à ce que le clapet **2**, le portillon **1** et son pourtour restent propres et exempts de poussières, boues, salissures...

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne doit permettre d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb (à la pompe).



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact ➔ 91.

Risque d'incendie.

RODAGE

Rodage du moteur

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 500 tr/mn sur les autres rapports et n'effectuez pas d'accélérations en appuyant à fond sur la pédale d'accélération.

Jusqu'à **3 000 km** environ, évitez les conduites « sportives ».

Ce n'est qu'après cette période que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau de liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « MAXI » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « MINI » et « MAXI ». Cela ne présente aucun risque.

Péodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Il est interdit de lancer une procédure de départ arrêté pendant la période de rodage de votre véhicule (risque de déterioration du moteur).

Pour plus d'informations sur la procédure de départ arrêté, reportez-vous au paragraphe « Procédure de départ arrêté » en chapitre 2.

Rodage des plaquettes de freins

Lorsque votre véhicule est équipé de plaquettes neuves, il est nécessaire d'effectuer un rodage des freins.

Pour cela, il est conseillé d'éviter les freinages trop appuyés pendant les 200 premiers kilomètres environ.

Pour plus d'informations, sur les opérations à mener pour le rodage, veuillez consulter un Représentant de la marque.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Démarrage avec carte « mains libres »



La carte doit être dans la zone de détection 1.

Boîte de vitesses en position P ou N (reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2), pied sur le frein, appuyez sur le bouton 2 pour démarrer le moteur.

67504



Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Démarrage avec carte à télécommande



Lorsque vous entrez dans le véhicule, insérez la carte, clé intégrée orientée vers vous, jusqu'en butée dans le lecteur de carte **3**.

Boîte de vitesses en position Pou N (reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2), pied sur le frein, appuyez sur le bouton **2** pour démarer le moteur.

Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + start » ou

« Mettre sur P » s'affiche au tableau de bord ;

- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **2** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

Fonction accessoires

(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).



Pour disposer des autres fonctionnalités :

- **véhicules équipés d'une carte « mains libres »,** carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **2** sans appui sur les pédales ;
- **véhicules équipés d'une carte à télécommande,** insérez la carte dans le lecteur **3**.



Avant de démarrer, assurez-vous que rien ne vient obstruer les grilles d'aération **4**.

Anomalie de fonctionnement



DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte, batterie déchargée...
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeu vidéo...) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.



Le message « Insérer la carte » apparaît au tableau de bord.

Tirez le cache **5** par les découpes **6** pour le déclipper.

Insérez la carte jusqu'en butée dans le lecteur de carte **7**.

Conditions d'arrêt du moteur

Le véhicule doit être à l'arrêt, boîte de vitesses en position P ou N (reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2).



Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit à l'ouverture de la porte conducteur, soit lors de la condamnation des portes.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensoirs.

Carte « mains libres »

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

2



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lèvres-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Carte à télécommande

Carte dans le lecteur **3**, appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête. Dans ce cas, le retrait de la carte

du lecteur verrouille la colonne de direction.

Particularité

Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhicule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton **2**.

Fonction Stop and Start

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre.

Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).

Conditions de mise en veille

- Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt ;
et
- la boîte est en position D, M ou N (reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2) ;
et

- la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;

et

- et la pédale d'accélérateur n'est pas appuyée ;

et

- la vitesse est nulle pendant 1 seconde environ.

La mise en veille moteur est maintenue si la position P (reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2) est engagée, ou si la position N est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.



Le témoin **(A)** apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.



Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille



(le témoin **A** est allumé au tableau de bord).



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur allumé en vue d'un démarrage rapide.

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Sortie de veille moteur

- La pédale de frein est relâchée, position D ou M engagée ;

ou

- la pédale de frein est relâchée, position N engagée et frein de parking desserré ;

ou

- la pédale de frein est à nouveau appuyée, position P engagée, ou position N engagée avec frein de parking serré ;

ou

- la position R est engagée ;

ou

- la pédale d'accélérateur est appuyée.

Particularité : suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le moteur est en veille, le témoin



s'affiche quelques secondes au tableau de bord.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

Risque d'incendie.

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la marche arrière a été enclenchée ;
- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

consigne de la climatisation automatique est trop importante ;

- le mode de conduite Sport ou Track est activé (reportez-vous au paragraphe « Choix du mode de conduite » en chapitre 2) ;
- l'altitude est trop élevée ;
- la pente est trop importante ;
- la fonction « voir clair » est activée (reportez-vous au paragraphe « Climatisation automatique » en chapitre 3) ;
- la température moteur est insuffisante ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de mise en veille du moteur.



Avant tout intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt moteur » en chapitre 2)

Cas particuliers

Moteur mis en veille (embouteillage, arrêt à un feu...), si le conducteur déboucle sa ceinture ou ouvre la porte conducteur, ou se lève de son siège, le contact se coupe.

Le frein de parking se serre alors automatiquement.

Pour redémarrer et réactiver le système Stop and Start, démarrez le moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt moteur » en chapitre 2).

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée (reportez-vous au paragraphe « climatisation automatique » en chapitre 3) ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;

- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Désactivation, activation de la fonction



Appuyez sur le contacteur 1 pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur 1 s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur 1 s'éteint.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

2

i **Particularité :** moteur en veille, un appui sur le contacteur 1 redémarre automatiquement le moteur.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule par appui sur le bouton de démarrage (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin du contacteur 1, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

CHOIX DU MODE DE CONDUITE

2

Commande d'activation des modes de conduite

Suivant véhicule, vous disposez de trois modes :

- mode Normal ;
- mode Sport ;
- mode Track.



En mode Sport et Track la fonction Stop and Start est désactivée.



Pour plus d'informations sur le système ESC et antipatinage, reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite » en chapitre 2.



Suivant le mode sélectionné, les paramètres de l'ESC et de l'antipatinage, la loi d'assistance de direction, de la pédale d'accélérateur et de la boîte de vitesses automatique peuvent être modifiés.

Mode Normal

C'est le mode de fonctionnement par défaut, du moteur, de la boîte de vitesses et du système ESC et de l'antipatinage à chaque mise sous contact.

Lorsqu'un autre mode est sélectionné, appuyez sur le contacteur 1 autant de fois que nécessaire pour revenir en mode Normal.

L'affichage du tableau de bord est modifié.

Mode Sport

Appuyez sur le contacteur 1 autant de fois que nécessaire pour sélectionner le mode Sport.

L'affichage du tableau de bord est modifié et le message « Sport » s'affiche au tableau de bord.

Vous modifiez les paramètres de fonctionnement :

- du moteur ;
- de l'échappement ;
- de la pédale d'accélérateur ;
- de la loi d'assistance de direction ;
- de la boîte de vitesses.

Ces modifications repoussent le seuil de déclenchement des dispositifs de correction de conduite.

CHOIX DU MODE DE CONDUITE



Mode Track

(suivant véhicule)

Le mode Track :

- retarde les interventions du système ESC et l'antipatinage ;
- les temps de passage de rapports de boîte de vitesses sont plus rapides ;
- la montée forcée de rapport est désactivée.

Boîte de vitesses en position D ou M (reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2), faites un appui long sur le contacteur 1 pour sélectionner le mode Track. L'affichage du tableau de bord est modifié et le

message « Track » s'affiche au tableau de bord.

Le message « ESC Track » s'affiche au tableau de bord ac-

compagné du témoin  pour vous avertir que toutes les fonctionnalités du système ESC et antipatinage sont modifiées.

Le moteur, l'échappement, les pédales et la loi d'assistance de la direction adoptent les mêmes réglages qu'en mode Sport.

La boîte de vitesses passe automatiquement en position M.

Le système ESC et antipatinage apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Nota : en mode Sport ou Track, l'allumage des feux de détresse est désactivé en cas de forte décélération.



En cas de forte sollicitation (conduite « sportive »...), le moteur peut se protéger et limiter provisoirement ses performances (régime et couple).

PROCÉDURE DE DÉPART ARRÊTÉ



Lorsque le véhicule en est équipé, véhicule à l'arrêt, la procédure de départ arrêté (Launch Control) est une fonction permettant une accélération maximale.

Nota : la fonction devra uniquement être utilisée lorsque les composants mécaniques ont atteint leur température de fonctionnement.



Une utilisation intensive du système réduit la durée de vie des composants mécaniques (embrayage, transmission...).

Activation du système

L'activation du système s'effectue :

- moteur allumé, véhicule à l'arrêt ;
- mode Sport ou Track activé (reportez-vous au paragraphe « Choix du mode de conduite » en chapitre 2) ;
- appuyez sur la pédale de frein à l'aide du pied gauche ;
- tout en restant le pied appuyé sur la pédale de frein, tirez les deux palettes au volant 1 jusqu'à l'apparition du message « Launch Control ON » au tableau de bord ;
- relâchez les palettes 1 ;
- dans les 60 secondes, pied gauche toujours appuyé sur la pédale de frein, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur **au-delà du point dur** à l'aide du pied droit (le régime moteur va automatiquement se stabiliser à environ 2 500 tr/min, ou environ 3 000 tr/min, suivant véhicule, pendant 4 secondes maximum) ;
- dans les 4 secondes, relâchez la pédale de frein pour un démarrage sportif du véhicule.



Pour un départ arrêté optimal, privilégiez l'activation du mode Sport.



Ne pas utiliser cette fonction sur routes glissantes ou humides.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Conditions de non-activation du système

Certaines conditions ne permettent pas au système de s'activer :

- la fonction est interrompue pendant environ 10 minutes si cinq procédures ont été effectuées d'affilée ou, suivant véhicule, si une procédure a déjà été réalisée dans les 15 secondes qui précédent ;
- température d'eau moteur trop froide ;
- température embrayage trop élevée ;
- température d'huile de boîte de vitesses trop élevée ;
- pourcentage d'inclinaison de la route trop important ;

PROCÉDURE DE DÉPART ARRÊTÉ

- au-delà de 1 000 ou 1 500 procédures suivant véhicule (la fonction est alors définitivement désactivée) ;
- défaillance d'un système du véhicule (ESC...).

Nota : si la fonction est inhibée par une de ces conditions, le message « Launch Control ON » ne s'affiche pas au tableau de bord.

(i) Il est interdit de lancer une procédure de départ arrêté pendant la période de rodage de votre véhicule (risque de détérioration du moteur). Pour plus d'informations sur le rodage, reportez-vous au paragraphe « Rodage » en chapitre 2.



La fonction est programmée pour un nombre maximum de 1 000 ou 1 500 utilisations selon véhicule, au-delà de cette limite la fonction est définitivement désactivée.

Pour consulter le nombre d'utilisations restantes, veuillez vous adresser à un Représentant de la marque.

Nota : l'utilisation de la fonction accélère notablement l'usure des pneumatiques, reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » en chapitre 5.



De par l'accélération qu'elle procure, cette fonction ne doit être utilisée que si les conditions de circulation le permettent et dans le respect de la réglementation locale en vigueur. Veuillez vous en assurer avant chaque utilisation.

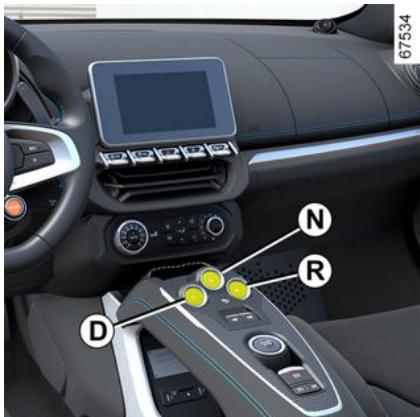
Risques d'accident ou de blessures graves.

COMMANDÉE DE VITESSES

Boîte de vitesses automatique

2

Commandes de sélection



Les contacteurs R, N et D vous permettent de sélectionner les différentes positions de la boîte de vitesses :

- **position (R)** : marche arrière ;
- **position (N)** : point mort ;
- **position (P)** : parking ;
- **position (D)** : conduite en mode automatique ;
- **position (M)** : conduite en mode manuel.

L'afficheur 5 au tableau de bord vous informe de la position et

l'indicateur 4 , du rapport engagé.

Palettes de changement de vitesse 1 et 2



Les palettes 1 et 2 permettent de changer de rapport lorsque la boîte de vitesses est en position « mode manuel » (M) ou en position « mode automatique » (D).

1. Variation décroissante du rapport (-).
2. Variation croissante du rapport (+).

Les positions (P), (N) et (R) ne sont pas accessibles avec les palettes.

Mise en route



Véhicule à l'arrêt, à la mise sous contact, frein de parking assisté serré, les témoins intégrés aux contacteurs R, N et D s'éteignent.

Boîte de vitesses en position (P) ou (N), pied sur la pédale de frein (le témoin 3 s'éteint au tableau de bord), démarrez le moteur.

Pour désengager la position « Parking » (P)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, appuyez sur la pédale de frein et sélectionnez la position souhaitée (R), (N), (M) ou (D).

COMMANDÉE DE VITESSES

L'engagement de la boîte de vitesses en position (R), (N), (D) ou (M) ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein, pédale d'accélérateur relevée et moteur allumé.

Si la pédale de frein n'est pas enfoncée, le témoin 3 s'affiche au tableau de bord.

Nota :

- Lorsque le conducteur ouvre sa porte pour quitter le véhicule alors que la position (P) n'est pas engagée, un signal sonore retentit et le message « P non engagé » s'affiche au tableau de bord.
- Le témoin 3 est allumé chaque fois qu'il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour changer la position de la boîte de vitesses automatique.

Pour engager la position « Parking » (P)



Véhicule à l'arrêt, moteur allumé ou contact mis, faites **un appui long sur le contacteur N** jusqu'à ce que le témoin intégré au contacteur N s'allume en rouge. P s'affiche au tableau de bord. La boîte de vitesses passe en position parking (P).

Nota : à l'arrêt du moteur par appui sur le bouton d'arrêt du moteur, la position (P) est engagée automatiquement ainsi que le frein de parking assisté pour les véhicules qui en sont équipés. Le témoin de la commande N s'allume

en rouge et P est affiché au tableau de bord.



Lorsque vous sélectionnez la position (D), (M) ou (R), le véhicule avance dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).



Vérifiez que le témoin P au tableau de bord et le témoin rouge intégré au contacteur N sont bien activés avant de quitter le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

COMMANDÉ DE VITESSES

2



En cas de message « Boîte vitesses à contrôler » ou « Panne électrique DANGER » ou en cas de défaillance de la batterie, immobilisez le véhicule à l'aide du frein de parking assisté. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Pour engager le point mort (N)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, appuyez sur la pédale de frein et faites un appui court sur le contacteur N (le témoign intégré au contacteur N s'allume en blanc et N s'affiche au tableau de bord).

Nota : lorsque les positions (R), (M) ou (D) sont engagées, l'appui sur la pédale de frein n'est pas nécessaire pour engager la position (N).



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Conduite en mode automatique : position (D)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, position (P), (N) ou (R), appuyez sur la pédale de frein et faites un appui court sur le contacteur D (le témoign intégré au contacteur D s'allume en blanc et D s'affiche au tableau de bord).

Si l'une des conditions n'est pas appliquée, le témoign D clignote pendant environ cinq secondes et le témoign 3 reste affiché au tableau de bord.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant, position (D) engagée, il est possible de passer en mode de conduite manuel (M) par un appui simple sur le contacteur D (le témoign intégré à la commande D s'allume en bleu et M s'affiche au tableau de bord).

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher aux contacteurs : les vitesses passeront toutes seules, de manière optimale selon l'enfoncement de la pédale d'accélérateur, le style de conduite choisi et le profil de la route.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 10 km/h environ, position (N) ou (R), il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position (D). Cela est utile lors des manœuvres parking nécessitant plusieurs marches avant puis marches arrière alternées.



Lorsque vous sélectionnez la position (D), (M) ou (R), le véhicule avance dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).

COMMANDÉ DE VITESSES

Conduite économique

Sur route, laissez toujours la boîte de vitesses en position (D), la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélérations et dépassemens

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode manuel temporaire

Le mode manuel temporaire peut être utilisé lorsque le mode automatique (D) a été préalablement engagé.

Il est possible de forcer les vitesses (mode manuel temporairement), en agissant sur les palettes :

- pour descendre les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de gauche ;
- pour monter les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de droite.

Le rapport de la vitesse engagé apparaît au tableau de bord.

Nota : la boîte de vitesses revient à une conduite en mode automatique :

- si aucune action sur l'une des palettes n'a été effectuée depuis plus de 5 secondes environ ;
- si vous appuyez de nouveau sur le contacteur D ;
- si vous faites un appui long sur la palette de droite.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex. : protection du moteur, mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC...), l'automatisme peut imposer de lui-même le rapport.

Le rapport demandé sera maintenu un temps déterminé par l'automatisme en fonction de la pente et du type de conduite du conducteur.

L'automatisme reprendra la main une fois ce temps écoulé et pourra alors déclencher un changement de rapport automatique.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par l'automatisme : dans ce cas, l'affichage au tableau de bord du rapport engagé s'anime

quelques secondes pour vous en avertir.



En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.

Conduite en mode manuel : position (M)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, position (P), (N) ou (R) engagée, appuyez sur la pédale de frein et faites un premier appui court sur le contacteur D (le témoin intégré à la commande D s'allume en blanc et D s'affiche au tableau de bord). Pour passer en position (M), faites un second appui court sur le contacteur D (le témoin intégré à la commande D s'allume en bleu et M s'affiche au tableau de bord).

Des impulsions successives sur les palettes permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- pour descendre les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de gauche ;

COMMANDÉE DE VITESSES

- pour monter les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de droite.



Le rapport de la vitesse engagé apparaît au tableau de bord.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant, position (M) engagée, il est possible de passer en conduite en mode automatique (D) par un appui simple sur le contacteur D (le témoin intégré à la commande D s'allume en blanc et D s'affiche au tableau de bord).

Indicateur du seuil de changement de rapport

Lorsque l'indicateur **6** s'affiche au tableau de bord :

- en blanc avec un tiret, le rapport de vitesse engagé est en adéquation avec le régime moteur ;

- en rouge avec accompagné d'un signal sonore, il vous informe de la nécessité de passer au rapport supérieur ;

- avec , il vous informe de la nécessité de passer au rapport inférieur.



En mode « Track », la boîte de vitesses passe en mode manuel (M) permanent.

Pour passer en mode de conduite automatique (D), sélectionnez le mode « Normal » ou « Sport » (reportez-vous au paragraphe « Choix du mode de conduite » en chapitre 2).

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex : protection du moteur...), le changement de rapport pourra se faire automatiquement en cas de risque de surrégime ou à l'approche d'un sous régime. Le mode manuel reste toutefois enclenché.

De même, pour éviter des fausses manœuvres, la boîte de vitesses peut interdire le changement de rapport : dans ce cas, l'affichage du rapport engagé demandé s'anime quelques secondes pour vous en avertir.

Multi rétrogradage

Suivant véhicule et suivant le mode de conduite « Sport » ou « Track » (reportez-vous au paragraphe « Choix du mode de conduite » en chapitre 2), il est possible d'obtenir un rétrogradage rapide de plusieurs rapports.

Boîte de vitesses en position (M) et en freinage, faites un appui long sur la palette de gauche le temps que les rapports descendent automatiquement jusqu'à l'obtention du rapport optimal.

Stationnement du véhicule

À l'arrêt du moteur par appui sur le bouton d'arrêt du moteur, la position (P) est engagée automatiquement ainsi que le frein de parking assisté pour les véhicules qui en sont équipés. Le témoin de la commande N s'allume en rouge et P est affiché au tableau de bord.

COMMANDÉ DE VITESSES

Lorsque le véhicule est immobilisé, moteur allumé, **faites un appui long sur le contacteur N** jusqu'à ce que le témoin intégré au contacteur N s'allume en rouge. La boîte passe en position parking (P).

Cas particulier

La position (P) étant automatiquement engagée à l'arrêt du moteur, il est parfois nécessaire de mettre le véhicule en position (N) pour certaines stations de lavage ou en cas de déplacement du véhicule par exemple.



Ne sortez jamais de votre véhicule sans positionner la boîte de vitesses sur P et sans couper le moteur.

En effet, véhicule à l'arrêt, moteur allumé avec une vitesse engagée, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.

Moteur à l'arrêt, contact mis, portes fermées et boîte de vitesses en position (P), il est possible de passer en position (N) par

un appui court sur le contacteur N avec un appui simultané sur la pédale de frein (le témoin intégré au contacteur N s'allume en blanc et N s'affiche au tableau de bord).

La position (N) peut être engagée avant d'avoir ouvert la porte conducteur et maximum environ 45 secondes après l'arrêt moteur. Après ce délai ou après avoir ouvert la porte conducteur, il sera nécessaire de remettre le contact pour pouvoir désengager la position (P).

Nota : une fois enclenchée après l'arrêt du moteur, la position (N) est conservée jusqu'à la prochaine mise sous contact du véhicule.



Particularité liée à la fonction « Stop and Start » : en cas de débouclage de la ceinture de sécurité conducteur **avant que le moteur n'entre en veille du fait de la fonction « Stop and Start », assurez-vous du bon engagement de la position (P). L'allumage du témoin P au tableau de bord vous le confirme. Risque de perte d'immobilisation.**



En cas de perte d'informations au tableau de bord, arrêter et immobiliser le véhicule à l'aide du frein parking assisté ou de la position parking (P) par un appui long sur le bouton N (le témoin intégré au contacteur N s'allume en rouge moteur allumé).

COMMANDÉ DE VITESSES

Pour engager la marche arrière

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, position (P), (N), (M) ou (D), appuyez sur la pédale de frein et faites un **appui court sur le contacteur R** (le témoin intégré à la commande R s'allume en blanc et R s'affiche au tableau de bord).

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis) et, suivant véhicule, de la caméra de recul (reportez-vous au paragraphe « Caméra de recul » en chapitre 2).

Si la pédale de frein n'est pas enfoncée, le témoin R clignote pendant environ 5 secondes et le témoin 3 reste affiché au tableau de bord.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 10 km/h environ, position (N) ou (D), il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position (R). Cela est utile lors des manœuvres parking nécessitant plusieurs marches avant puis marches arrière alternées.

Situations exceptionnelles

Si le profil de la route et sa sinuosité ne permettent pas de se main-

tenir en mode automatique (ex. : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel.

Ceci, afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par l'automatisme en montée et d'obtenir davantage de freinage moteur en cas de longues descentes.

Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

Anomalie de fonctionnement

- **en roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Immobilisez le véhicule à l'aide du frein de parking assisté.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;

- **en roulant**, si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir

la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;

- **dépannage d'un véhicule à boîte automatique**, reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

FREIN DE PARKING

Frein de parking assisté

Fonctionnement assisté



Serrage assisté du frein de parking

Véhicule à l'arrêt, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur 1.



Dans tous les autres cas, par exemple **le calage moteur ou la mise en veille du moteur du fait de la fonction Stop and Start** (reportez-vous aux paragraphes « Démarrage, arrêt du moteur » et « Fonction Stop and Start » en chapitre 2), le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement.

Le mode manuel doit alors être utilisé.

Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message

« Frein de parking serré » et le té-

moin **(P)** au tableau de bord et par l'allumage du témoin 3 du contacteur 2.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin 3 s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté

et le témoin **(P)** s'éteint au verrouillage du véhicule.

Nota : pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

- moteur allumé : à l'ouverture de la porte conducteur ;
- moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur 2 pour serrer le frein de parking assisté.

Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant.

FREIN DE PARKING

2



Particularité liée à la fonction Stop and Start : en cas de débouclage de la ceinture de sécurité conducteur **avant** que le moteur n'entre en veille du fait de la fonction Stop and Start, assurez-vous du bon serrage du frein de parking : l'allumage du témoin



au tableau de bord vous le confirme.

Risque de perte d'immobilisation.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** du contacteur **2** et du témoin **(P)** au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Arrêt ponctuel

Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur allumé...) : tirez et relâchez le contacteur **2**.

Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

Fonctionnement manuel



Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **2**. Le témoin **3**

et le témoin **(P)** au tableau de bord s'allument.

Desserrage manuel du frein de parking assisté

Contact mis, appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur **2** : le témoin **3** et le témoin **(P)** s'éteignent.

FREIN DE PARKING

Cas particuliers

Stationnement sur un plan incliné

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **2** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.



Stationnement avec le frein de parking assisté desserré



Avant de désactiver le dispositif de serrage du frein de parking, assurez-vous que le véhicule est stable.

Pour stationner avec le frein de parking assisté desserré, il faut désactiver le dispositif de serrage du frein de parking.

Pour cela :

- engagez la position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;
- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ;
- débouchez la ceinture de sécurité conducteur ;
- ouvrez la porte conducteur ;
- desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté »). Assurez-vous que le véhicule est stable ;
- fermez la porte conducteur. Le cas échéant, verrouillez votre véhicule.

Anomalies de fonctionnement

- En cas d'anomalie, le témoin

s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et

dans certains cas du témoin . Consultez rapidement un Représentant de la marque.

- En cas de défaillance du frein de

parking assisté, le témoin s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage », d'un signal sonore et dans certains

cas du témoin .

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.

FREIN DE PARKING

2



En cas de message « Panne électrique DANGER » ou « Batterie à contrôler » ou « Panne du système de freinage », il est impératif d’immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes de vitesses mécaniques), la position **P** (boîtes de vitesses automatiques). Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.

Risque de perte d’immobilisation du véhicule.
Faites appel à un Représentant de la marque.



L’absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne sortez jamais de votre véhicule sans positionner la boîte de vitesses sur **P** et sans couper le moteur. En effet, véhicule à l’arrêt, moteur allumé avec une vitesse engagée, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d’accident.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- conduite « sportive » ou en conditions sévères (ex. : conduite rapide dans les virages...) avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des râts d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
 - perte de puissance ;
- provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités

préconisées dans le carnet d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le pot catalytique, le démarreur ou bien, de provoquer une usure prématuée de la batterie, **n'insistez pas dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.



Suivant véhicule, le témoin affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à l'apparition du témoin



, roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 80 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 20 minutes environ.

Nota : l'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le témoin  et, suivant véhicule,

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

2

le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin **STOP** et, suivant vé-

hicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP**

vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'environnement tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO_2), et donc à moins consommer (ex : 100 g/km équivaut à 4,2 l/100 km pour un véhicule essence).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à vapeurs d'essence (ce dernier empêche le

rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.

71021



- Les pièces et éléments usés et remplacés lors de l'entretien courant de votre véhicule tel que les pneumatiques ou l'huile usagée (bidons vides ou remplis) doivent être

déposés auprès de points de collecte dédiés.

- Les composants **électriques** et **électroniques** usagés et remplacés (batteries, piles...) ne doivent pas être jetés à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler
- Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consultez le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima à 85 % et valorisable à minima à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

- de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;

ENVIRONNEMENT

- de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation ...).

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTI POLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système

d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarts spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.

- **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

- **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

2

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux.

La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- la fonction Stop and Start (reportez-vous au paragraphe « Fonction Stop and Start » en chapitre 2).

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

Indicateur de changement de vitesse 1



Afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur en mode manuel :

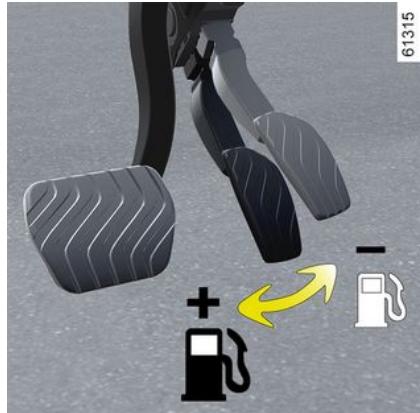


engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.

Conseils de conduite et ECO conduite



Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

- réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ». Privilégiez le mode de conduite « Normal » (reportez-vous au paragraphe « Choix du mode de conduite » en chapitre 1).
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires.

Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.

- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- Coups d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Le confort thermique

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des températures ex-

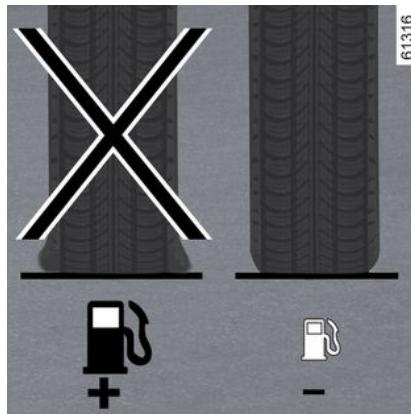
térieures négatives) ou de la climatisation.



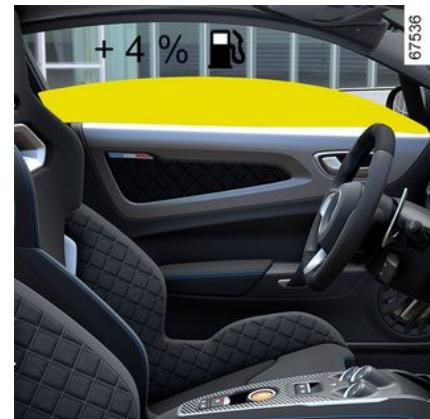
Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales



- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le pied de porte côté conducteur (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4).
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. Mais (sécurité d'abord), gardez

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).

- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.**

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

! Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.
La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.
Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Principe de fonctionnement



Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système affiche une alerte au tableau de bord **3** pour avertir le conducteur en cas de pression insuffisante.

! Le témoin **1** s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Procédure de réinitialisation des valeurs de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- après un changement de roue.
- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

fiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;

- après une permutation de roue droite/gauche (cette pratique étant toutefois déconseillée) ➔ 177 ;

La procédure de réinitialisation doit toujours se faire se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez-les une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de la porte conducteur ➔ 181).



Procédure de réinitialisation

Conditions pour le lancement de la réinitialisation :

- contact mis ;
- véhicule à l'arrêt ;
- pression des pneus supérieure à 1,6 bar ➔ 181.



Si les conditions de réinitialisation de la pression des pneus ne sont pas réunies, le message « Pression pneus SET indisponible » s'affichera au tableau de bord.

Pour réinitialiser :

- faites des appuis courts sur l'un des boutons **4** ou **5** pour sélectionner les paramètres de voyage puis à l'aide du bouton **2**, naviguez jusqu'à la fonction « Pression Pneus : SET (Appui long) » sur l'afficheur **3** ;
- faites un appui long (environ trois secondes) sur l'un des boutons **2**, **4** ou **5** pour lancer l'initialisation. Le message « Apprentissage PP lancé » s'affiche durant environ cinq secondes. La demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage.

Nota : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte conducteur ou, suivant véhicule, sur le pied de porte côté conducteur.

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette sur le chant de porte conducteur ou, suivant véhicule,

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

sur le pied de porte côté conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques froids, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur.

Remplacement roues/pneumatiques

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques...) ➔ 177.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le Réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.



Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ 182.

Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajuster la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Anomalies de gonflage

Lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage, un message d'alerte s'affiche au tableau de bord 3.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Messages d'alerte

Le tableau reprend les messages d'alerte s'affichant au tableau de bord lorsque le système détecte des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Témoins	Messages	Interprétations
s'allume fixe.	Pression pneus à réajuster	Cela indique qu'un sous gonflage du pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques. Les alertes au tableau de bord s'éteignent après quelques minutes de roulage.
+ STOP s'allume fixe accompagné d'un signal sonore.	Crevasion	Cela indique que le pneumatique concerné est crevé ou fortement dégonflé. Ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques si le pneumatique est dégonflé. Les alertes au tableau de bord s'éteignent après quelques minutes de roulage. Si le pneumatique est crevé, remplacez-le ou faites-le remplacer puis, réinitialisez le système.
clignote puis s'allume fixe accompagné du témoin .	Capteurs pneus à contrôler	Cela indique qu'au moins une roue n'est pas équipée de capteur (roue de secours...) ou que le capteur est défaillant. Suivant véhicule, la roue ne s'affiche plus au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

- ABS (antiblocage des roues) ;
- ESC (contrôle dynamique de conduite) avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ;
- assistance au freinage d'urgence ;
- aide au démarrage en côte.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite. Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).



En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

- et allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré** ;

- , , et allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

2



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, il est dangereux de freiner brusquement et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

Contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement du sys-

tème le témoin clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarriages, d'accélérations ou de décélérations.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les

témoins et s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

ESC et antipatinage en mode Track

Après un appui long sur le contacteur 1 pour sélectionner le mode Track, les fonctions ESC sont modifiées et retardent les assistances à la conduite (reportez-vous au paragraphe « Choix du mode de conduite » en chapitre 2).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE



Inhibition des fonctions ESC et antipatinage

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue...), conduite en mode Sport, Track...), il est possible de désactiver ces fonctions par un appui long sur le contacteur 2.

Le témoin accompagné du message « ESC désactivé » s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.

Vous pouvez réactiver ces fonctions à tout moment par un appui court sur le contacteur 2.



Tout changement de mode de conduite par appui sur le contacteur 1 réactive les fonctions ESC et antipatinage (reportez-vous au paragraphe « Choix du mode de conduite » en chapitre 2).

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin



. Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

2



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur.

Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite. Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque la boîte de vitesses est en position D et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

LIMITEUR DE VITESSE



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

Commandes



1. Contacteur général Marche/Arrêt.
2. Commande de :
 - a. activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+) ;
 - b. variation décroissante de la vitesse limitée (-).
3. Activation avec rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES).
4. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

Mise en service

Pressez le contacteur 1, côté .

Le témoin  s'allume en orange au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur 2 côté a (+) : la vitesse limitée remplace les tirets.

La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE

Conduite



Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur le contacteur **2** :

- côté **a** (+) pour augmenter la vitesse ;
- côté **b** (-) pour diminuer la vitesse.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.

Mise en veille de la fonction



La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **4** (0). Dans ce cas, la vitesse limitée reste mémorisée et la vitesse mémorisée apparaît au tableau de bord.

LIMITEUR DE VITESSE

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **3** (RES).



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le côté **a** (+) du contacteur **2** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée.



L'extinction du témoin orange **3** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Arrêt de la fonction



RÉGULATEUR DE VITESSE



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Commandes



1. Contacteur général Marche/Arrêt.
2. Commande de :
 - a. activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+) ;
 - b. variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
3. Activation avec rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).
4. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur. Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinuuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Mise en service



Pressez le contacteur **1**, côté .

Le témoin  s'allume en vert au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** côté **a** (+) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse de régulation remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation en plus du témoin .

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, la fonction reste inactive.

Conduite



Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

Variation de la vitesse de régulation



Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur le contacteur **2** :

- côté **a** (+) pour augmenter la vitesse ;

RÉGULATEUR DE VITESSE

- côté **b** (-) pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation s'affiche en rouge et clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée s'affiche en rouge et clignote au tableau de bord pour vous en informer.

Mise en veille de la fonction



La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (0) ;
- la pédale de frein ;
- le passage de la boîte de vitesses en position N.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et cette vitesse apparaît au tableau de bord.

La mise en veille est confirmée par l'affichage en gris de la vitesse de régulation.

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous

être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **3** (RES) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.



Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le côté **a** (+) du contacteur **2** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Arrêt de la fonction



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur 1, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin vert



confirme l'arrêt de la fonction.

AIDES AU STATIONNEMENT

2

Caméra de recul

Fonctionnement



Suivant équipement, au passage de la marche arrière, la caméra 1 transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia accompagnée, suivant véhicule, d'un gabarit mobile et d'un gabarit fixe.

Nota : vous pouvez régler certains paramètres depuis le menu de personnalisation des réglages du véhicule ➔ 67.

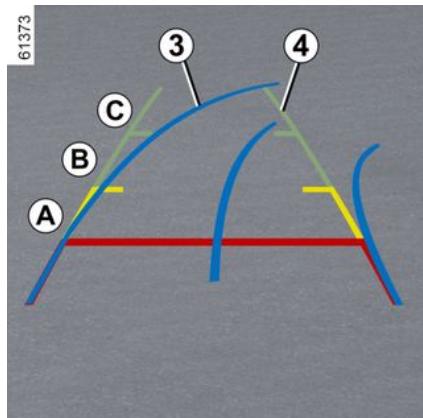
Particularité

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



Gabarit mobile 3

(suivant véhicule)

Il est représenté en jaune sur l'écran multimédia 5. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit fixe 4

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs A, B et C indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (blanc) à environ 60 centimètres du véhicule ;
- **C** (bleu) à environ 120 centimètres du véhicule.

AIDES AU STATIONNEMENT



Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.



L'écran représente une image inversée.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît.

Anomalies de fonctionnement

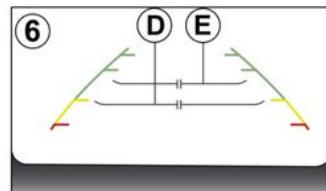
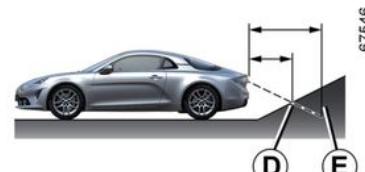
Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia 2.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste, consultez un Représentant de la marque.

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

2



Reculer vers une forte pente ascendante

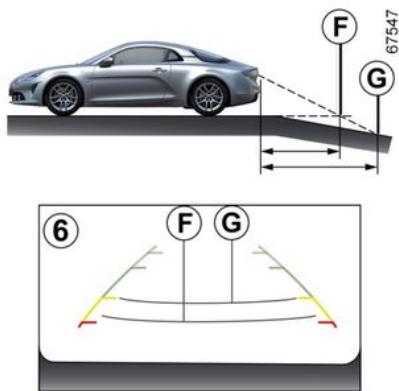
Les repères gabarit fixe 6 indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

AIDES AU STATIONNEMENT

2

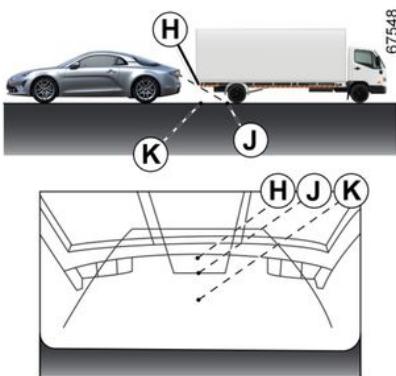


Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **6** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.



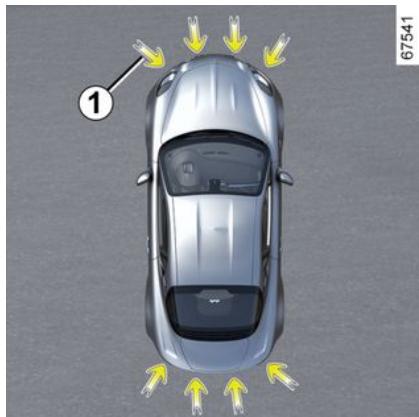
Reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

Aide au parking

Présentation



Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, détectent les obstacles à proximité du véhicule.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores et un affichage représentant la zone où l'obstacle a été détecté.

Suivant équipement, le système détecte des obstacles à l'arrière, à l'avant et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule

AIDES AU STATIONNEMENT

à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Localisation des détecteurs à ultrasons

Veillez à ce que les détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches 1 ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

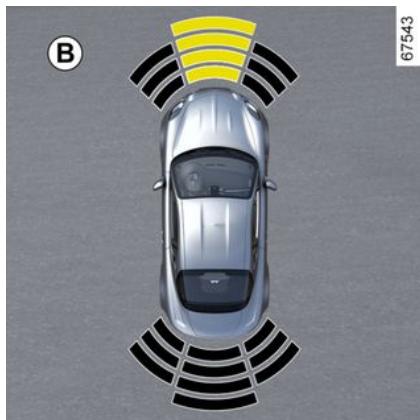
Fonctionnement



L'affichage A permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

AIDES AU STATIONNEMENT

Détection d'obstacles



La plupart des objets se trouvant à proximité de l'arrière et, suivant l'équipement, de l'avant du véhicule sont détectés.

La fréquence du signal sonore sera plus élevée en approche jusqu'à devenir continue vers 30 cm pour un obstacle détecté à l'avant ou à l'arrière.

La zone de l'obstacle détecté s'affiche (affichage **B**). Suivant véhicule, la zone s'affiche en vert, orange ou rouge selon la proximité de l'obstacle détecté.



En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Activation/désactivation

Vous pouvez activer/désactiver l'aide au parking depuis le menu de réglage ➔ 67.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...) ;
- lorsque vous êtes en position N ;
- lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement :

- soit un signal sonore retentit au passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagnées du message « Aides parking à contrôler » et du témoin



au tableau de bord ;
- soit le système ne produit pas de son (sauf désactivation volontaire) ou pas d'affichage au passage de la marche arrière.

Vérifiez que les détecteurs à ultrasons sont propres. Si l'anomalie persiste, consultez un Représentant de la marque.



Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

AIDES AU STATIONNEMENT

2



Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs à ultrasons peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs à ultrasons (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...) ;

- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) ;
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs à ultrasons doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les obstacles trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou obstacles est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.

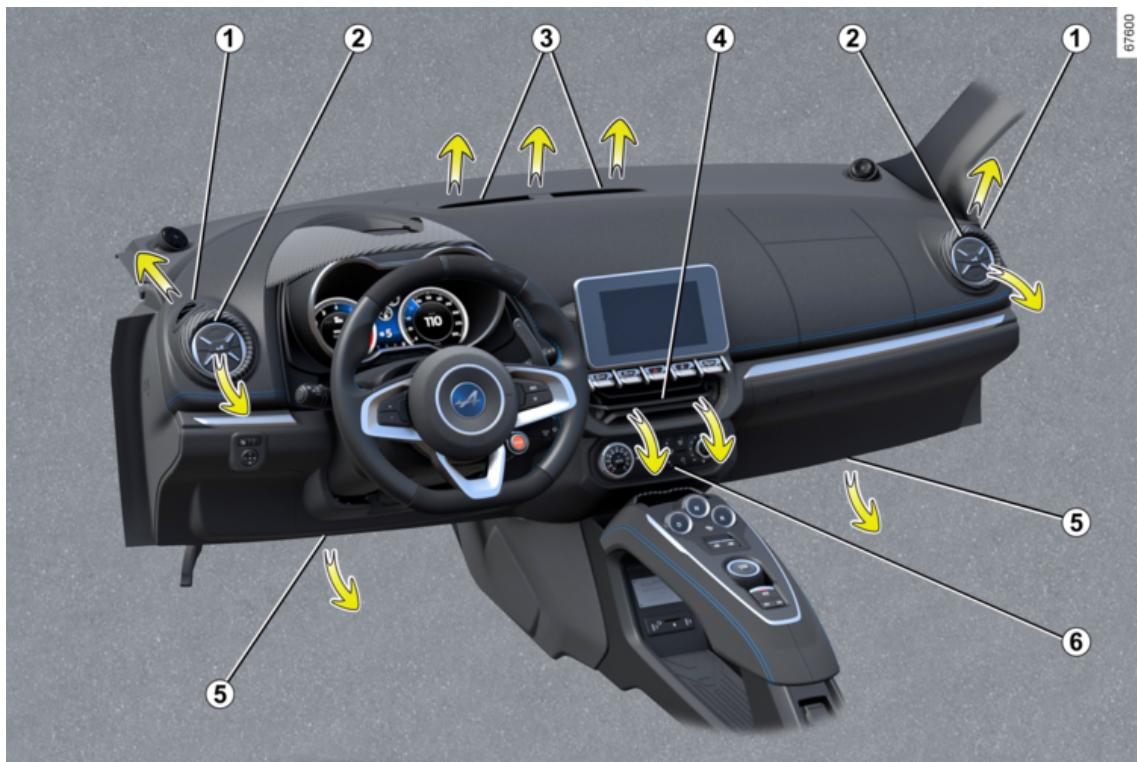
AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs : sorties d'air

Sorties d'air

3

67600



AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

- 1.** Frise de désembuage vitre latérale
- 2.** Aérateurs latéraux
- 3.** Frises de désembuage pare-brise
- 4.** Aérateur central
- 5.** Sortie pieds des occupants
- 6.** Tableau de commandes

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

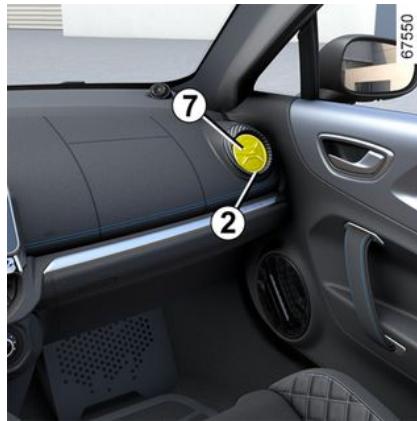
3

Aérateur central



L'aérateur central **4** est non réglable.

Aérateurs latéraux



Débit

Pour ouvrir l'aérateur **2**, appuyez sur l'aérateur (point **7**) en fonction de l'ouverture souhaitée.

Orientation

Pour orienter le flux d'air, faites pivoter l'aérateur latéral **2**.

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet.

Consultez un Représentant de la marque.

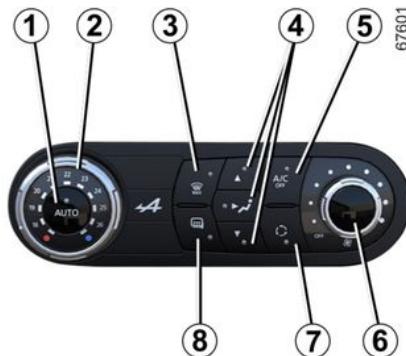


Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Air conditionné automatique

Les commandes



(suivant véhicule)

1. Mode automatique.
2. Réglage de la température de l'air.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

3. Fonction « voir clair ».
4. Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
5. Commande d'air conditionné.
6. Réglage de la vitesse de ventilation.
7. Recyclage de l'air.
8. Dégivrage des rétroviseurs et, suivant véhicule, de la lunette arrière.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche 1.

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande 6 pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande 2 en fonction de la température désirée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche 3, les témoins intégrés aux touches 3 et 8 s'allument.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant, des rétroviseurs extérieurs et, suivant véhicule, de la lunette arrière. Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche 3 ou 1.



Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle



Appuyez sur l'une des touches 4. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume.

Il est possible de combiner deux positions à la fois, appuyez sur deux des touches 4.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

3

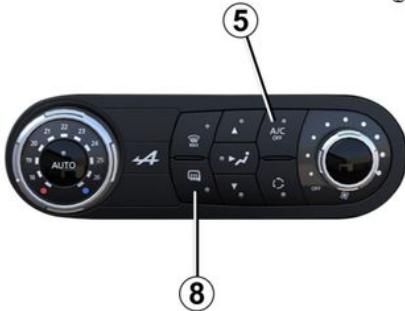
 Le flux d'air est principalement réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant et les frises de désembuage de pare-brise.

 Le flux d'air sort principalement des aérateurs de la planche de bord.

 Le flux d'air sort principalement des sorties situées au niveau des pieds des occupants (sous la planche de bord).

Fonction dégivrage

67601



Appuyez sur la touche **8**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un dégivrage rapide des rétroviseurs et, suivant véhicule, de la lunette arrière.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **8**. À défaut, le dégivrage s'arrête automatiquement.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche **5** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné, le témoin intégré s'allume.

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

67601



Vous pouvez activer la fonction recyclage pour isoler ponctuellement l'habitacle de l'air extérieur, par exemple, lorsque vous traversez une zone polluée.



Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **7**, le témoin intégré s'allume.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Nota : afin d'éviter la formation de buée sur les vitres, le système peut désactiver automatiquement la fonction. Le témoin intégré à la touche 7 s'éteint.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche 7.

Arrêt du système

Tournez la commande 6 sur « OFF » pour arrêter le système. Pour le démarrer, tournez de nouveau la commande 6 pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche 1.

Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « voir clair » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).
Risque de dégradation ou d'incendie.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.



Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automa-

tique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encaissement de la cartouche du filtre habitacle.

- **Non-production d'air froid.**

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

Fluide frigorigène

3



59952

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hér-métiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette A collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette A dépendent du véhicule.



Type du fluide frigorigène



(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg	(1) Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxx	(2) Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO ₂).
CO ₂ eq x.xxxx	(3) La quantité en poids et en équivalent CO ₂ .



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

Informations complémentaires

Suivant étiquette et suivant type de fluide frigorigène :

Fluide frigorigène R-1234yf

- (1) 0,535 kg
- (2) GWP 0,501
- (3) 0,0003t

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Prises multimédia 2



Vous pouvez utiliser les prises USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires et la mise à jour du système.

Les différentes sources sont sélectionnables via l'écran multimédia ou la radio et depuis les commandes sous volant.



Les prises USB permettent également de recharger des accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 12 watts (tension 5 V) par prise.

La prise Jack permet d'écouter de l'audio à l'aide d'un câble auxiliaire.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 watts.

Risque d'incendie.



En cas de branchement d'un câble d'un accessoire sur un port USB (exemple : câble de charge d'un smartphone...), veillez à le débrancher après utilisation.

Risque de court-circuit et d'endommagement du port USB en cas de contact entre l'extrémité du câble et un objet métallique (exemple : allume-cigare...).

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Lève-vitres

Lève-vitres électriques



Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur **1** ou **2** : la vitre s'abaisse ou se relève complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

De la place conducteur agissez sur le contacteur :

- 1.** pour le côté conducteur ;
- 2.** pour le côté passager.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

cutives il se met en protection (blockage de la vitre).

Vous pouvez :

- utiliser le lève vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur, une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur allumé, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à votre Représentant de la marque.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsif

Le lève-vitre impulsif est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre plus de seize fois consé-

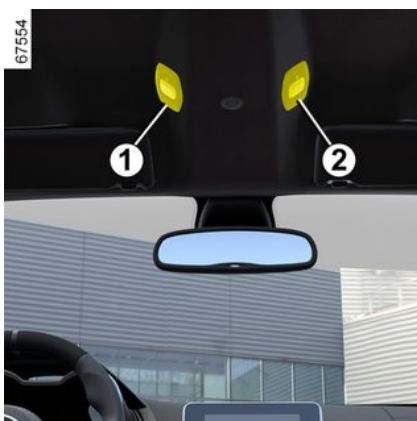
ÉQUIPEMENTS HABITACLE



Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

Éclairage intérieur

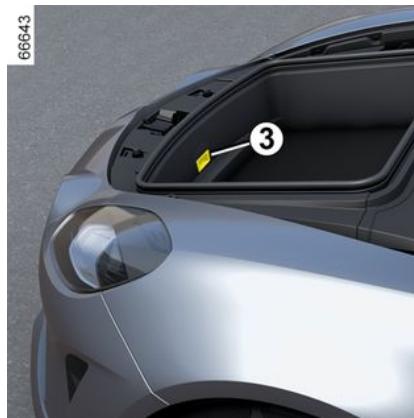
Plafonnier



Les éclaireurs **1** ou **2** s'allument à l'ouverture de l'une des portes. Les éclaireurs ne s'éteignent que lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation.

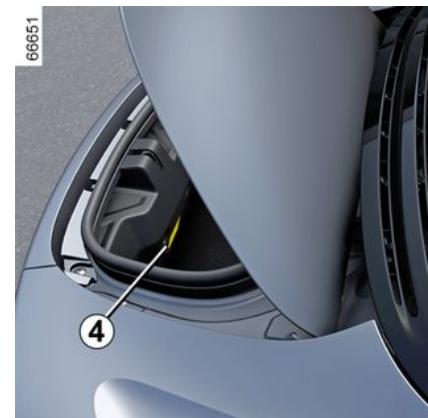
Portes fermées, un appui sur le contacteur de l'éclaireur **1** pour le conducteur, de l'éclaireur **2** pour le passager permet un éclairage permanent ou une extinction immédiate.

Éclaireur de rangement sous capot avant **3**



L'éclaireur **3** s'allume à l'ouverture du capot avant.

Éclaireur de coffre **4**



L'éclaireur **4** s'allume à l'ouverture du coffre.



Le déverrouillage et l'ouverture des portes, du coffre arrière ou du capot avant entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Prise accessoires



Vous pouvez utiliser la prise 1. Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques de la marque.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches 1



Rangement téléphone 2



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

Porte-gobelets 3

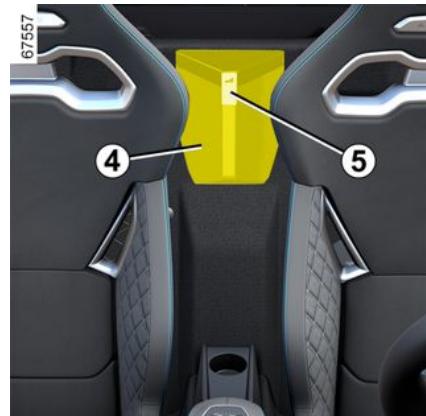


Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes...



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.
Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

Rangement 4



(suivant véhicule)

Pour ouvrir, levez le couvercle 5 pour accéder au rangement 4. Il peut accueillir une bouteille d'eau...



Charge maximale admise dans le rangement
4 : 2 kg uniformément répartis.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

3



En roulage, veillez à fermer le couvercle du rangement 4.
Risque de blessures.

Filet de rangements 6



(suivant véhicule)



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Risques de coincement des pédales.

Pare-soleil avant



Abaissez le pare-soleil 7.

Miroir de courtoisie 8

(suivant véhicule)

Le pare-soleil côté passager est équipé d'un miroir de courtoisie.



Ne placez aucun objet lourd ou dur en dehors des rangements ou des aménagements prévus.

En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

Risque de blessures.

TRANSPORT D'OBJETS

Rangement sous capot avant

Rangement A sous capot avant



Pour accéder au rangement A, ouvrez le capot avant.

Pour l'ouverture et la fermeture du capot avant, reportez-vous au paragraphe « Capot avant » en chapitre 4.



Charge admise dans le rangement : 40 kg uniformément répartis.

Véhicules non équipés du rangement A



Véhicules non équipés du rangement A

Du fait de la présence d'éléments mécaniques :

- il est interdit de ranger des objets sous le capot avant ;
- lors des interventions sous le capot avant, assurez-vous de ne rien oublier (chiffons, outils...). En effet ceux-ci peuvent endommager les éléments mécaniques ou entraîner un incendie.

Risque de détériorations ou d'incendie ;

- lors des interventions sous le capot avant, les éléments mécaniques peuvent être chauds. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Éviter de s'appuyer sur le capot avant : risque de fermeture involontaire du capot.

Rangement coffre

TRANSPORT D'OBJETS

Transport d'objets dans le coffre



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **3** situés sur le plancher du coffre.



Charge admise dans le coffre : 40 kg uniformément répartis.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

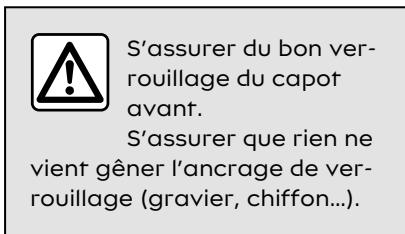
Capot avant



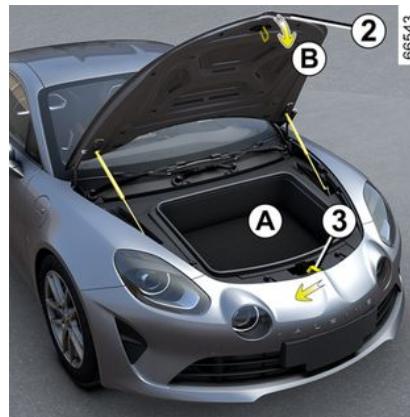
Pour ouvrir, tirez la manette **1** située du côté gauche de la planche de bord.

Déverrouillage de sécurité du capot avant

Poussez la languette **3** vers la gauche en même temps que vous soulevez le capot avant.



Ouverture du capot avant



Levez le capot avant, accombez-le, il est maintenu à l'aide de vérins.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Fermeture du capot avant

Pour refermer le capot avant, prenez-le par le milieu et accompagnez-le jusqu'à sa position fermée (mouvement **B**). Exercez une pression sur le capot avant en **2** jusqu'à son verrouillage.

4



Éviter de s'appuyer sur le capot avant : risque de fermeture involontaire du capot.



Ne jamais saisir les vérins pour refermer le capot avant.



Véhicules non équipés du rangement A

Du fait de la présence d'éléments mécaniques :

- il est interdit de ranger des objets sous le capot avant ;
- lors des interventions sous le capot avant, assurez-vous de ne rien oublier (chiffons, outils...). En effet, ceux-ci peuvent endommager les éléments mécaniques ou entraîner un incendie.

Risque de détériorations ou d'incendie ;

- lors des interventions sous le capot avant, les éléments mécaniques peuvent être chauds. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

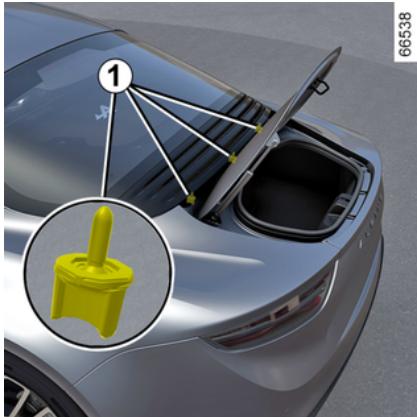


Avant toute intervention sous le capot avant, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

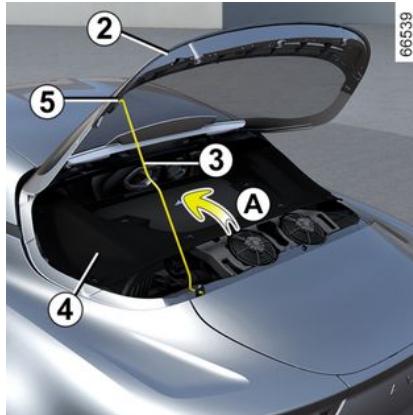
Compartiment moteur arrière

Accès au compartiment moteur



- Ouvrez le coffre à bagages (reportez-vous au paragraphe « Coffre à bagages » en chapitre 3) ;
- dévissez les vis de serrage 1 de la lunette arrière 2 ;
- soulevez la lunette arrière 2, dégrafez la béquille 3 et, pour votre sécurité, placez-la impérativement dans l'emplacement 5 (mouvement A) ;

- retirez les vis 6 du couvre moteur 4 ;
- posez le couvre moteur 4 délicatement sur une surface propre et sèche.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, les motoventilateurs peuvent se mettre en route à tout instant.

Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

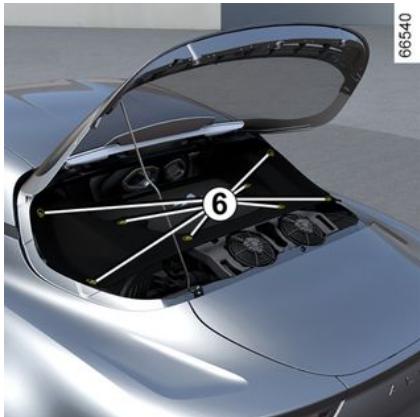


Le compartiment moteur étant soumis à des températures élevées, il est interdit de poser un objet sur le couvre moteur 4.

Risque d'endommagement du moteur ou risque d'incendie.

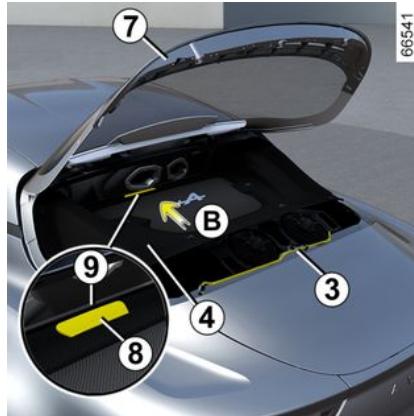
ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

4



66540

Fermeture/verrouillage de la trappe d'accès au moteur



66541



66538



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

- Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur ;
- positionnez le couvre moteur **4** (mouvement **B**) en insérant la partie **8** dans le logement **9** ;
- serrer les vis **6** du couvre moteur ;
- retirez la béquille **3** et rangez-la dans son logement ;
- saisissez la lunette arrière par l'extrémité **7** pour l'accompagner dans sa fermeture.

Pour faciliter l'accompagnement de la lunette jusqu'à sa fermeture, il est conseillé de garder le coffre à bagages ouvert.

Surtout, ne lâchez pas la lunette arrière. Accompagnez la lunette jusqu'en butée. Risque d'endommagement de la lunette arrière.

- Serrez les vis de serrage **1** de la lunette arrière ;
- assurez-vous du bon serrage de la lunette arrière.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...). En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



Lors des interventions à proximité de la grille d'aération **10**, celle-ci peut être chaude.

Risque de brûlure.

Huile moteur

Généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoings d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

4

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge. .

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

4



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composant électriques).

Risque d'incendie.

Alerte niveau huile minimum au tableau de bord

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

Lorsque le message « Niveau d'huile à réajuster » apparaît au tableau de bord, effectuez un contrôle du niveau d'huile au tableau de bord ou à la jauge.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

Contrôle niveau huile minimum au tableau de bord

Véhicule sur sol horizontal, contact coupé depuis cinq minutes environ, appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur sans appuyer sur le frein : le message « Test fonctions sous contrôle » apparaît.

Après quelques secondes :

- **si le niveau est correct** : le message « OK » apparaît au tableau de bord ;
- **si le niveau est au minimum** : le message « Niveau d'huile à réajuster » apparaît au tableau de bord.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

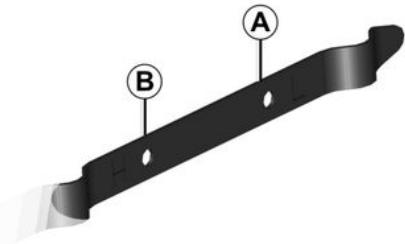
Lecture du niveau à la jauge

- Dans le compartiment moteur arrière, sortez la jauge et essuyez-

la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « MINI » A ni dépasser le « MAXI » B.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.

67607



ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

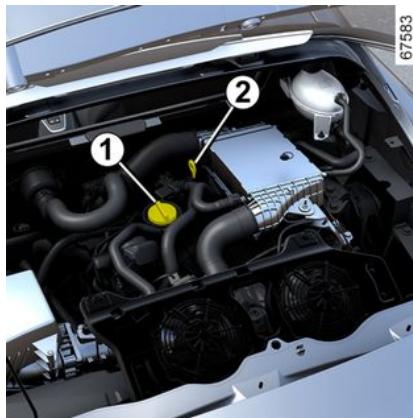


Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau « MAXI » est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

Appoint, remplissage, vidange moteur

Appoint/remplissage



Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « MINI » et le « MAXI » de la jauge **2** est de 1 litre environ) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois l'opération effectuée, pensez à enfoncez la jauge jusqu'en butée et à visser complètement le bouchon.



Ne dépassiez pas le niveau « MAXI » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

4



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composant électriques).

Risque d'incendie.

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du « MIN », ni au-dessus du « MAX » de la jauge).



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile : attention lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, les motoventilateurs peuvent se mettre en route à tout instant.



Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

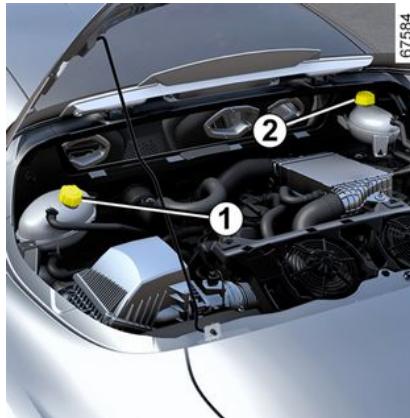


Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

Niveau liquide de refroidissement



Les bouchons **1** et **2** sont situés dans le compartiment moteur arrière. Pour y accéder, reportez-vous au paragraphe « Compartiment moteur arrière » en chapitre 4.

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau à **froid** doit se situer entre les repères « **MINI** » et « **MAXI** » indiqués sur les bouchons **1** et **2**.

Complétez ce niveau à **froid** avant qu'il n'atteigne le repère « **MINI** ».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le

moteur est susceptible de subir de graves déteriorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, les motoventilateurs peuvent se mettre en route à tout instant.



Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

4



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Niveaux, filtres

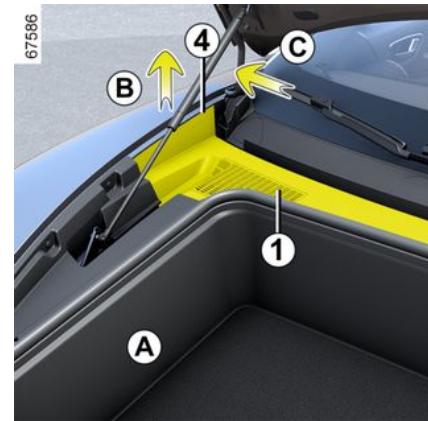
Liquide de freins



Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal. Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.



Avant toute intervention sous le capot avant, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Accès

Suivant véhicule, il est nécessaire de déposer la gouttière de grille d'auvent pour accéder au niveau de liquide de freins **3**.

Pour cela :

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

- saisissez à son extrémité arrière, l'ailette **4** de la gouttière de grille d'auvent **1** et tirez-la vers le haut de sorte à la déclipper de la grille d'auvent **2** ;
- saisissez la gouttière au niveau de sa partie gauche puis soulevez-la vers vous (mouvement **B**) pour la déclipper entièrement ;
- faites un mouvement vers la gauche (mouvement **C**) pour dégager la partie droite de la gouttière et faciliter le passage par rapport au vérin ;
- posez la gouttière **1** délicatement sur une surface propre et sèche.



Véhicules non équipés du rangement A

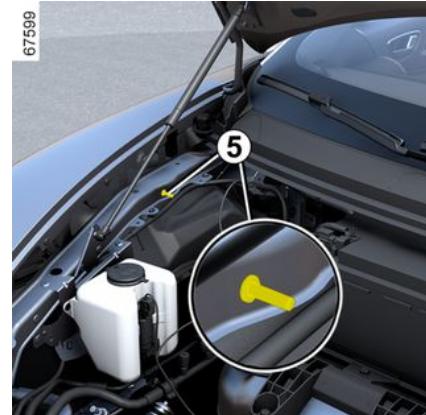
Du fait de la présence d'éléments mécaniques :

- il est interdit de ranger des objets sous le capot avant ;
- lors des interventions sous le capot avant, assurez-vous de ne rien oublier (chiffons, outils...). En effet, ceux-ci peuvent endommager les éléments mécaniques ou entraîner un incendie.

Risque de détériorations ou d'incendie ;

- lors des interventions sous le capot avant, les éléments mécaniques peuvent être chauds. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Repose de la gouttière de grille d'auvent

Il est nécessaire de bien repositionner la gouttière **1**.

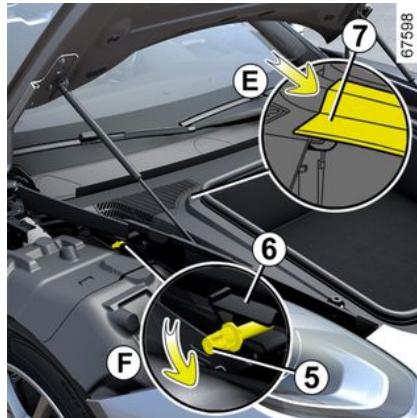
Pour cela :

- positionnez la gouttière **1** (mouvement **D**) ;
- suivant véhicule, insérez la gouttière **1** dans le logement **7** du cache aile (mouvement **E**) ;
- clippez l'élément **6** de chaque extrémité de la gouttière à la fixation **5** de la carrosserie (mouvement **F**) ;
- appuyez sur la gouttière (mouvement **G**) pour clipper celle-ci.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Nota : en cas de difficulté pour clipper la gouttière 1 (mouvement G), vérifiez si celle-ci est bien insérée dans les éléments 5 et 7 : risque de détériorations de la gouttière.



Niveau 3

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des garnitures, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **8**. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

Nota : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Liquide

Produit lave-vitres. En hiver, utilisez un produit antigel. Utilisez des produits préconisés par un Représentant de la marque.



Avant toute intervention sous le capot avant, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

Réservoir lave-vitre



Remplissage

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitation...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot avant, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position arrêt.

Risque de blessures.

BATTERIE



4

La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.



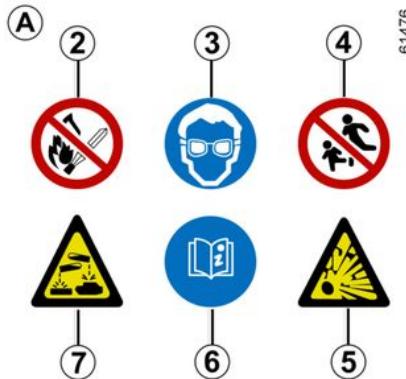
Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE



61476



Avant toute intervention sous le capot avant, coupez impérativement le contact
(reportez-vous au paragraphe « démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

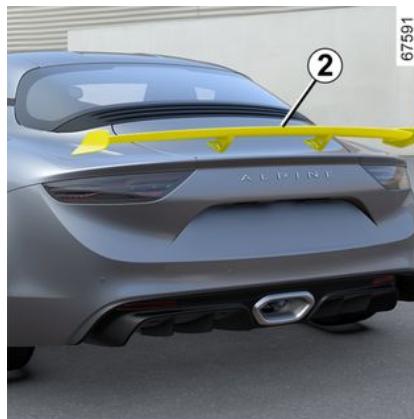
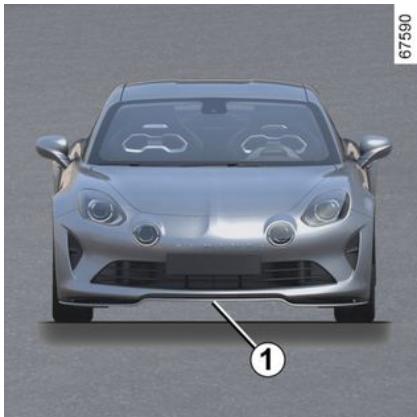
Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- **2** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** protection obligatoire de la vue ;
- **4** tenir éloigné des enfants ;
- **5** matières explosives ;
- **6** se reporter à la notice ;
- **7** matières corrosives.

ÉQUIPEMENTS AÉRODYNAMIQUES

Lame avant 1 et aileron arrière 2



La lame avant **1** et l'aileron arrière **2** assurent la stabilité du véhicule à haute vitesse.

En cas d'endommagement, réduisez votre vitesse et consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Ne jamais intervenir sur la lame avant ou l'aileron arrière.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) ou sur l'aileron arrière, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne jamais utiliser de portique de lavage. Reportez-vous au paragraphe « Entretien de la carrosserie » en chapitre 4.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

NETTOYAGE

Entretien de la carrosserie

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos Services Techniques (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture.**

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuille...) du véhicule.

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les refouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anti-corrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

En cas de lavage du véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression, veuillez prendre les précautions suivantes :

- assurez-vous que la peinture de votre véhicule, la zone ou l'élément que vous souhaitez nettoyer soit adapté à ce type de lavage ;
- la pression délivrée par l'appareil doit être inférieure à 100 bars ;
- lors du lavage, positionnez la buse de lance du nettoyeur à une distance de plus de 15 cm du véhicule.

cule et vérifiez que le débit d'eau est inférieur à 15 l/min ;

- n'insistez pas sur le lavage d'une même zone ou sur d'éventuels impacts ainsi que sur les joints (risque de détérioration de la peinture ou de décollement des joints...).

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Ce qu'il ne faut pas faire



Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

NETTOYAGE

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire



Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).

Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1).

Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne (en la vissant jusqu'en butée) une fois le lavage terminé.

Particularité véhicules avec équipements aérodynamiques



Ne jamais utiliser de portique de lavage sur les véhicules équipés d'aileron arrière.

Risque d'endommagement du véhicule.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton. Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

NETTOYAGE

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire



Employer des produits à base d'alcool. Utiliser des ustensiles (ex : grattoir...). Frotter de manière intensive.

Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

Entretien des garnitures intérieures

Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse

puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent rester propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teintures est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez régulièrement les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tache solide.



Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés

NETTOYAGE

avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

4

Ce qu'il ne faut pas faire



Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.

Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou un pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

PNEUMATIQUES

Pneumatiques

Sécurité pneumatiques-roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

Entretien des pneumatiques

67613



Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques com-

portent des témoins d'usure 1 qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2 : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques, car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent

d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des déréglements du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

5

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque utilisation sur circuit ou avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur, ou, suivant véhicule, sur le pied de porte côté conducteur).

PNEUMATIQUES

5



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématuée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur, ou, suivant véhicule, sur le pied de porte côté conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.
Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement visés.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...) le témoin



s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe ➔ **121**.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

Permutation droite/gauche des roues

Cette pratique est déconseillée.



Les roues avant et les roues arrière sont de dimensions différentes. Pour votre sécurité, il est interdit de permettre les roues avant (pneumatiques et/ou jantes) avec les roues arrière.

PNEUMATIQUES

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité.

Seuls les pneumatiques identiques à ceux d'origine ou préconisés par un Représentant de la marque doivent être utilisés.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité. Cela peut nuire à la stabilité, au comportement, au freinage, au jeu entre la carrosserie et les pneumatiques.

Certains de ces effets peuvent causer la perte de la maîtrise du véhicule dans certaines conditions de conduite.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu. **Ils doivent avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine et correspondre aux pneumatiques préconisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

PNEUMATIQUES

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est obligatoire de monter des chaînes sur l'essieu arrière. Il est fortement recommandé d'en monter également sur l'essieu avant.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine rend impossible le chaînage.



Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre **des équipements spécifiques**.

Consultez un Représentant de la marque.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu arrière au minimum.



Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

PNEUMATIQUES

Pressions de gonflage des pneumatiques

Etiquette A



Pour la lire, ouvrez la porte conducteur. L'étiquette A est située sur le chant de la porte ou, suivant véhicule, sur le pied de la porte.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI). Il est impéra-

tif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...) le témoin

 s'allume au tableau de bord
→ 121.

(A)	67561	67562	67563
			
			
 ECO			
			

B. : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : vitesse de roulage prévue sur route et autoroute.

D. : pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant.

Nota : le confort de roulage peut s'en trouver altéré.

E : vitesse de roulage prévue sur circuit.

F. : pression de gonflage des pneumatiques avant.

G. : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Reportez-vous au pa-

PNEUMATIQUES

ragraphé → 177 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu. **Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Kit de gonflage des pneumatiques

67612



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevassons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état. Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

PNEUMATIQUES



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

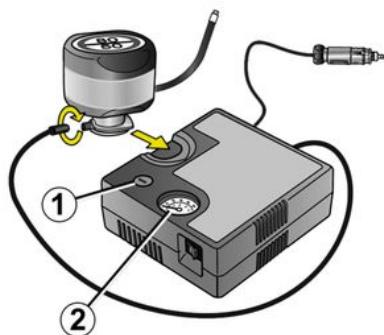
Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

67606

5



PNEUMATIQUES

5



Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de déresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

En cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre à bagages.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...) le témoin

() s'allume au tableau de bord → 121.

Moteur allumé, frein de parking serré,

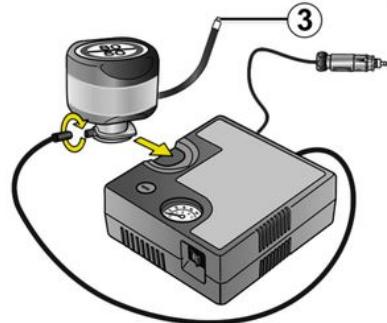
- déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans

le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;

- gonflez le pneumatique à la pression préconisée → 181 ;
- après 15 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre 1).

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 1 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, puis la pression chute ;

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 2.



67606



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les

autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de pré-signalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

PNEUMATIQUES

Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage en plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuit toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 km/h à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 km, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur ou, suivant véhicule, sur le pied de porte côté conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

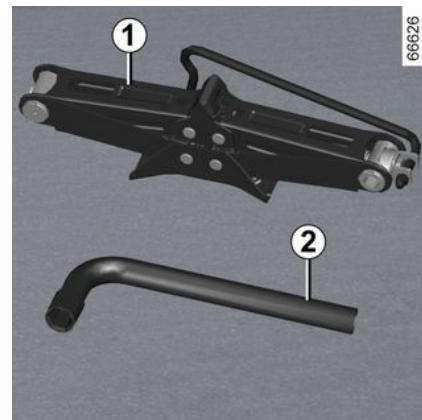


Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement visés.

5

Outils



La présence des outils dépend du véhicule.

PNEUMATIQUES

La housse de rangement de la roue de secours située sur le siège passager contient une pochette avec :

Cric 1

Repliez-le correctement avant de le remettre dans sa housse (veillez à bien repositionner la manivelle).

Clé de roue 2

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et l'anneau de remorquage 4.



La housse du kit de gonflage située dans le coffre à bagage contient :

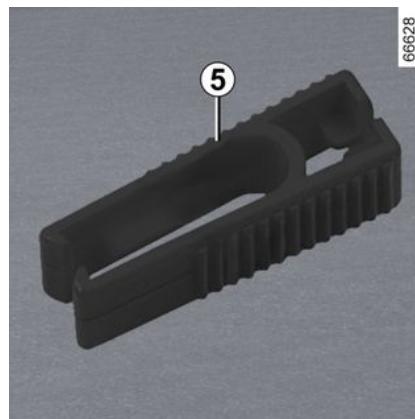
Pinces 3

Elle permet de retirer les caches de vis de roue.

Anneau de remorquage 4 ➔ 190

Pince à fusibles 5

Sachet de fusibles ➔ 200



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur housse puis positionnez-la correctement dans son logement : **risque de blessures.**

PNEUMATIQUES



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risque de blessures.

Risque d'endommagement du véhicule.

Crevaison, roue de secours

En cas de crevaison

Suivant véhicule, vous disposez d'un kit de gonflage des pneumatiques ou d'une roue de secours.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...) le témoin



s'allume au tableau de bord,
➔ 121.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de pré signalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- L'utilisation de la roue de secours à l'arrière peut réduire la hauteur de garde au sol du véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.

PNEUMATIQUES

- La roue de secours n'est chaînable qu'avec un dispositif ou un équipement spécifique. Consultez un Représentant de la marque.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours **1** se situe dans une housse de rangement sanglée sur le siège passager.

Changement de roue

Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Pour les véhicules qui en sont équipés, retirez les caches des vis de roue à l'aide de la pince rangée dans la housse du kit de gonflage.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Commencez à visser le cric **2** à la main pour placer convenablement sa tête sur le support tôle le plus proche de la roue concernée et repéré par une flèche **3**.



Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric, de la clé de roue..., vous pouvez vous procurer un kit d'outillage chez un Représentant de la marque.

Continuez à visser pour poser la semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).

Donnez quelques tours de manivelle jusqu'à décoller la roue du sol.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à trois centimètres maximum du sol.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de pré-signalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Démontez les vis et retirez la roue. Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu.

Descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.

PNEUMATIQUES



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...) le témoin



s'allume au tableau de bord
➔ 121.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur housse puis positionnez-la correctement dans son logement : risque de blessures.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risque de blessures.

Risque d'endommagement du véhicule.

DÉPANNAGE

Remorquage : dépannage

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position **N** (reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2), déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking (reportez-vous au paragraphe « Frein de parking assisté » en chapitre 2).

En cas d'impossibilité de positionner la boîte de vitesses en position **N**, faites appel à un Représentant de la marque.

Déverrouillage de la colonne de direction

Carte dans l'habitacle, **appuyez deux secondes environ** sur le bouton de démarrage du moteur.

Repositionnez la boîte de vitesses en position **N**.

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser

l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...). La nuit le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).

Moteur à l'arrêt, le graissage de la boîte n'est plus assuré. Transportez le véhicule posé sur un plateau.

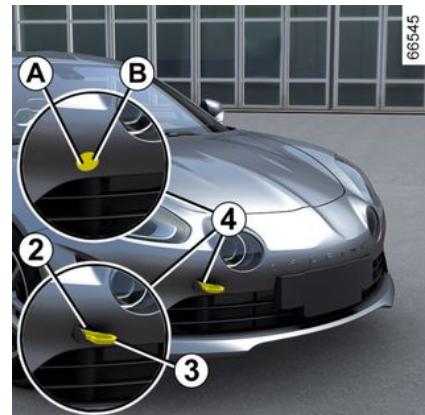
Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec la boîte de vitesses en position neutre **N** et sur un parcours maximum de 80 km et à une vitesse maxi de 25 km/h.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage.



Laissez la carte « mains libres » dans le véhicule ou, suivant véhicule, ne retirez pas la carte à télécommande du lecteur durant le remorquage.

Risque de blocage de la colonne de direction.



Utilisez exclusivement le point de remorquage avant 2

(jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule).

Ce point de remorquage ne peut être utilisé qu'en traction. En aucun cas, il ne doit servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

DÉPANNAGE

Accès au point de remorquage

Appuyez sur la zone **A** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone **B** pour ouvrir la trappe **4**.

Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum : dans un premier temps à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **3** (reportez-vous au paragraphe « Outils » en chapitre 5).



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.
Risque de perte de l'objet remorqué.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.



- Utilisez une barre de remorquage rigide.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

- Attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie.

- Veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Avant toute intervention sous le capot avant, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

Batterie : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.

Branchemet d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

DÉPANNAGE



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque. Évitez tout risque d'éclat qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.



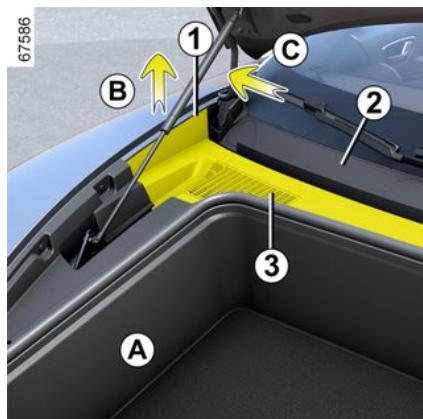
Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions sous le capot avant, des éléments mécaniques peuvent être chauds.

Risque de blessures.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournit le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.



Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Suivant véhicule, il est nécessaire de déposer la gouttière de grille d'avant pour accéder à la batterie.

Pour cela :

DÉPANNAGE

- saisissez à son extrémité arrière, l'ailette **1** de la gouttière de grille d'auvent **3** et tirez-la vers le haut de sorte à la déclipper de la grille d'auvent **2** ;
- saisissez la gouttière au niveau de sa partie gauche puis soulevez-la vers vous (mouvement **B**) pour la déclipper entièrement ;
- faites un mouvement vers la gauche (mouvement **C**) pour dégager la partie droite de la gouttière et faciliter le passage par rapport au vérin ;
- posez la gouttière **3** délicatement sur une surface propre et sèche.



Véhicules non équipés du rangement A

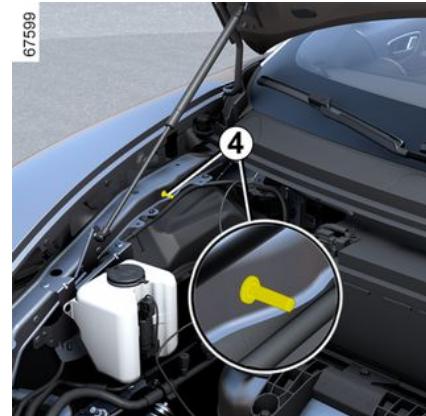
Du fait de la présence d'éléments mécaniques :

- il est interdit de ranger des objets sous le capot avant ;
- lors des interventions sous le capot avant, assurez-vous de ne rien oublier (chiffons, outils...). En effet, ceux-ci peuvent endommager les éléments mécaniques ou entraîner un incendie.

Risque de détériorations ou d'incendie ;

- lors des interventions sous le capot avant, les éléments mécaniques peuvent être chauds. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Repose de la gouttière de grille d'auvent

Il est nécessaire de bien repositionner la gouttière **3**.

Pour cela :

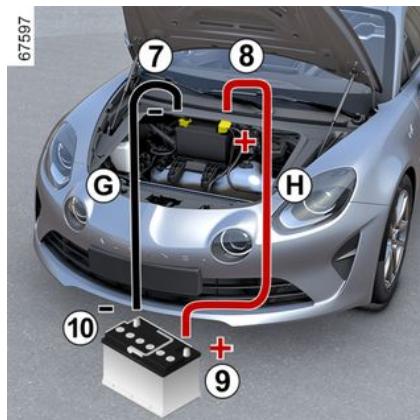
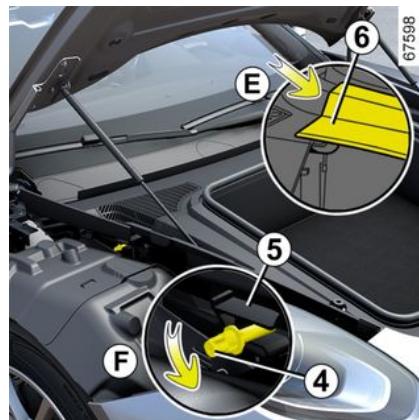
- positionnez la gouttière **3** (mouvement **D**) ;
- suivant véhicule, insérez la gouttière **3** dans le logement **6** du cache aile (mouvement **E**) ;
- clippez l'élément **5** de chaque extrémité de la gouttière à la fixation **4** de la carrosserie (mouvement **F**) ;
- appuyez sur la gouttière (mouvement **G**) pour clipper celle-ci.

DÉPANNAGE

5



Nota : en cas de difficulté pour clipper la gouttière 3 (mouvement G), vérifiez si celle-ci est bien insérée dans les éléments 4 et 6 : risque de détériorations de la gouttière.

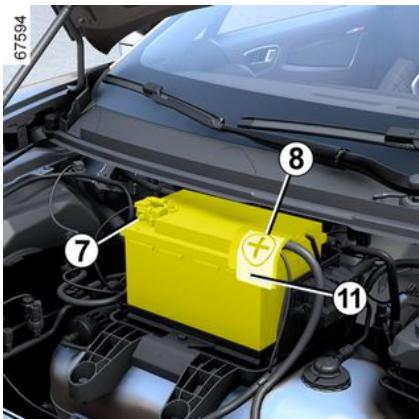


Suivant véhicule, déclipez le cache-batterie.

Soulevez la languette rouge 11 pour accéder à la borne 8 (+). Fixez le câble positif H sur la borne 8 (+) puis sur la **borne 9 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif G sur la **borne 10 (-)** de la batterie fournit-
nant le courant puis sur la **borne 7 (-)** de la batterie déchar-
gée.

DÉPANNAGE



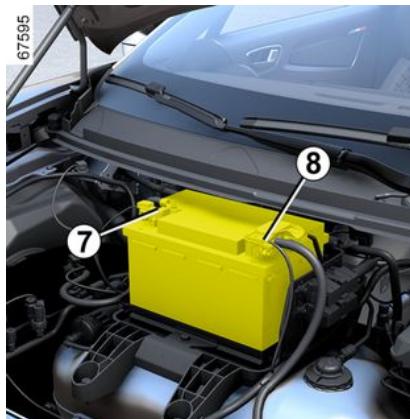
Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moteur moyen.



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **G** et **H**, et que le câble positif **H**

n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.



Si le moteur de votre véhicule ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques instants avant de renouveler l'opération.

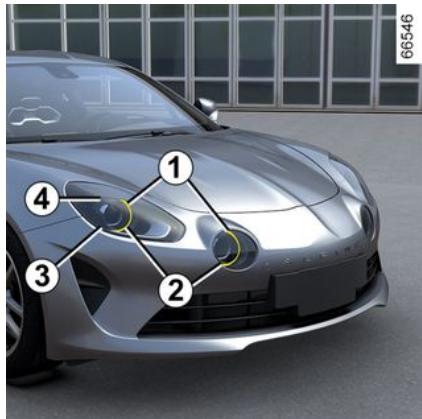
Moteur allumé, débranchez les câbles **G** et **H** dans l'ordre inverse (**7 - 10 - 9 - 8**).

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage extérieur : remplacement des lampes

Projecteurs avant

Feux de jour et de position à LED 1



Consultez un Représentant de la marque.

Feux de route à LED 2

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de croisement à LED 3

Consultez un Représentant de la marque.

Feux indicateurs de direction à LED 4

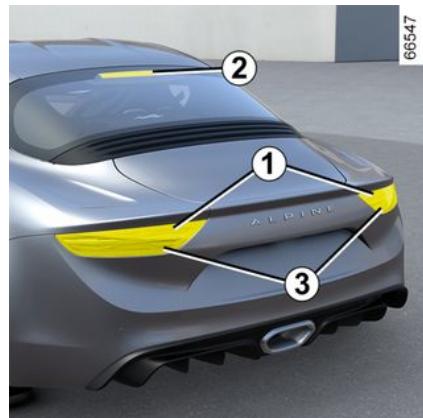
Consultez un Représentant de la marque.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

Feux arrière et latéraux

Feux de position/stop et indicateur de direction 1



Consultez un Représentant de la marque.

Troisième feu stop 2

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de recul et de brouillard arrière 3

Consultez un Représentant de la marque.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclaireurs plaque
d'immatriculation 4



Consultez un Représentant de la
marque.

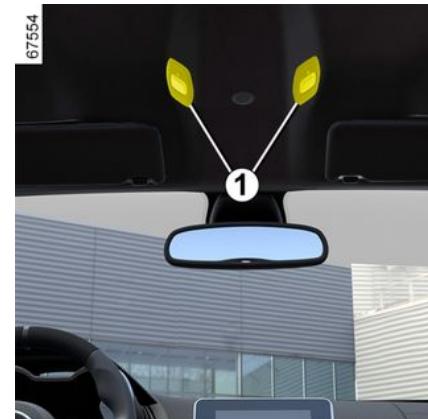
Répétiteurs latéraux 5



Consultez un Représentant de la
marque.

Éclairage intérieur : rempla-
cement des lampes

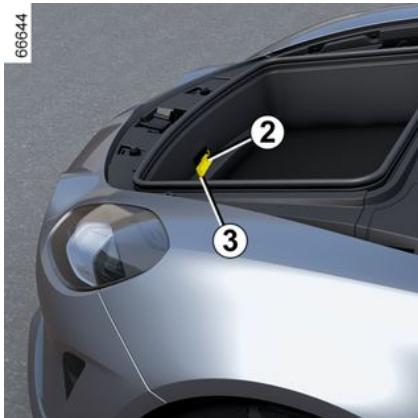
Plafonnier 1



Consultez un représentant de la
marque.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclaireur de rangement sous capot avant 2



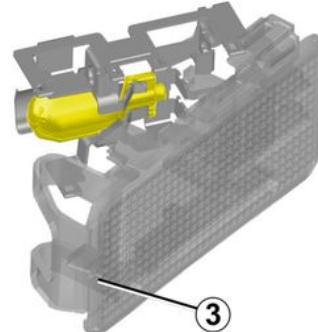
66644

5

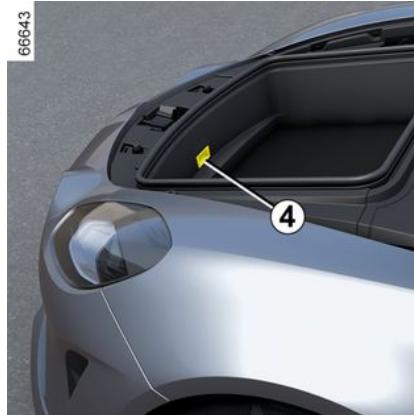
- Déclippez l'éclaireur **2** en pressant la languette **3** ;
- retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de la lampe : W5W .

66642



Éclaireur de coffre 4



Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **4** en pressant sur la languette côté gauche de l'éclaireur.

Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W .

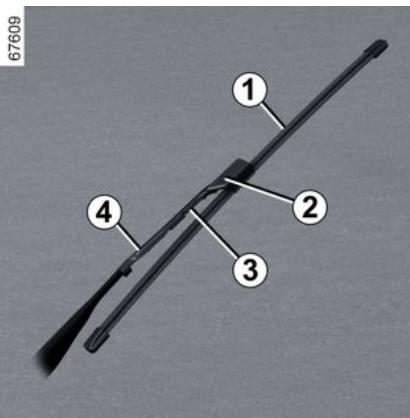


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 1



Ne soulevez pas le bras d'essuie-vitre **4**.

- Abaissez complètement la manette d'essuie-vitre, les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot avant ;
- contact coupé, appuyez sur la languette **2** du balai **1** ;
- dégagiez le balai en le tirant vers vous ;
- débranchez le tuyau **3** de liquide de lave-vitre.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai et du bon branchement du tuyau de liquide de lave-vitre.



Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais et le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



Les balais d'essuie-vitre avant **1** étant **spécifiques**, veillez à les remplacer par des balais d'essuie-vitre avant équivalents.

Consultez un Représentant de la marque.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais.

Ils sont à changer dès que leurs efficacités diminuent : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

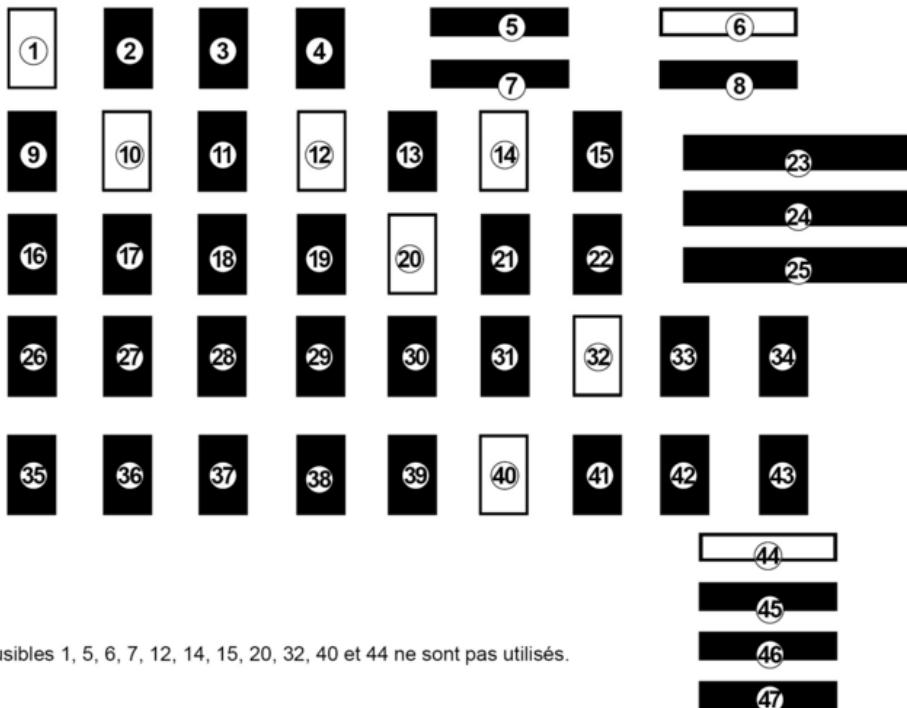
FUSIBLES

Affectation des fusibles

(la présence et l'emplacement
des fusibles dépendent du niveau
d'équipement du véhicule)

42793

5



Nota : les fusibles 1, 5, 6, 7, 12, 14, 15, 20, 32, 40 et 44 ne sont pas utilisés.

FUSIBLES

Nomenclature

- 2** Unité centrale habitacle
- 3** Lève-vitre passager
- 4** Lève-vitre conducteur
- 8** Relais servitude
- 9** Chauffage électrique, limiteur/régulateur de vitesse, aide au parking, lunette arrière dégivrante (relais)
- 10** Lunette arrière dégivrante
- 11** Dégivrage des rétroviseurs extérieurs électriques
- 13** Feu de route droite, feu de croisement gauche, feu de position gauche
- 16** Prise accessoires
- 17** Manette d'éclairage
- 18** Avertisseur sonore
- 19** Feux stop
- 20** Radio, prise accessoires multimédia
- 21** Amplificateur audio
- 22** Essuie-vitre avant
- 24** Feu de route gauche, feu de croisement droit, feu de position droit

25 Feux de brouillard arrière, éclaireurs de plaque

26 Unité centrale ABS/ESCfeux stop

27 Eclairage intérieur, éclairage capot avant, éclairage coffre, conditionnement d'air, boîte de vitesses, lève-vitre impulsional

28 Capteur de pluie, capteur de lumière, bouton de démarrage du moteur

29 Rétroviseur électrique

30 Unité centrale habitacle, unité centrale injection, pompe à carburant, bobines d'allumage, démarreur

31 Unité centrale Airbag

33 Direction assistée électrique

34 Radio, prise diagnostic

35 Lève-vitres, radio, amplificateur audio, prise accessoires multimédias, feux stop

35 éclairage intérieur, éclairage coffre, éclairage capot avant, conditionnement d'air, boîte de vitesses, bouton de démarrage du moteur, capteur de pluie/lumière, unité centrale ESC/ABS

36 Unité centrale gestion d'énergie, unité centrale télématique

37 Feux indicateurs de direction, commande de frein de parking assisté, régulateur de vitesse

38 Verrouillage/déverrouillage des ouvrants

39 Unité centrale gestion d'énergie

41 Alarme, manette d'éclairage, avertisseur sonore

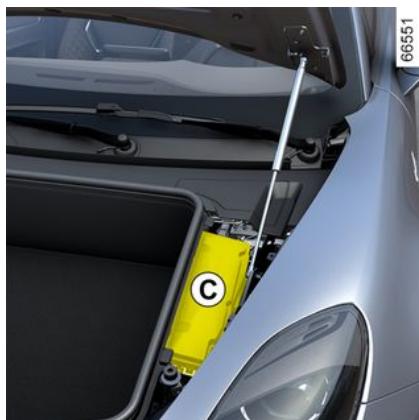
42 Unité centrale tableau de bord

43 Boîte de vitesses

45 Siège chauffant

46 Rétroviseur intérieur

47 Unité centrale habitacle, manette d'essuyage/lavage



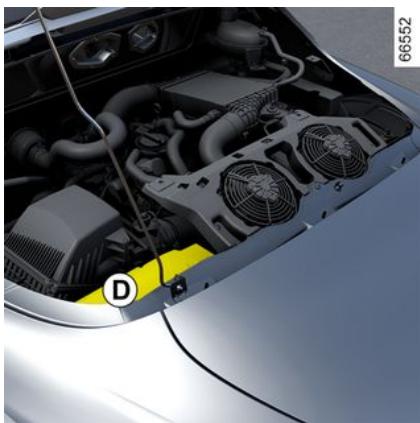
FUSIBLES

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés :

- dans le compartiment avant dans le boîtier **C** ;
- dans le compartiment arrière moteur dans le boîtier **D**.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**

5



PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO

Haut-parleurs portes 1



Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.



- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.

- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.

Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.

- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée (reportez-vous aux paragraphes « Équipement multimédia » et « Prise accessoires » en chapitre 3. **Risque d'incendie**).

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel). Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque.

Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.

Montage ultérieur d'accessoires

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée. Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage, déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1 et « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2). Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage, déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1).
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie du véhicule déchargée.	Utilisez la clé intégrée à la carte (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage, déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1).
	Le véhicule est démarré.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage de la carte est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la carte.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage, déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1), puis placez la carte sur la zone de dépose (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2) et appuyez sur le bouton START pour synchroniser la carte.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
	Circuit défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2.
	La carte « mains libres » ne fonctionne pas.	Insérez la carte dans le lecteur de carte pour démarrer. Reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2.
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur.	Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée.	Insérez la carte dans le lecteur de carte.
	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Circuit électrique défec-tueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équi-librés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Repré-sentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Ceci n'est pas obligatoirement une ano-malie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut se pro-duire lors de fortes accélérations du vé-hicule.	Réduisez le régime moteur et évitez les accéléra-tions brutales pour faire disparaître progressive-ment la fumée. Si ce n'est pas le cas, cela peut pro-venir d'une autre cause. Consultez un Représen-tant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de re-froidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pres-sion d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au para-graphhe « Niveau huile moteur : appoint, remplis-sage » en chapitre 4).
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur. Fuites de liquide de refroidissement.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque. Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

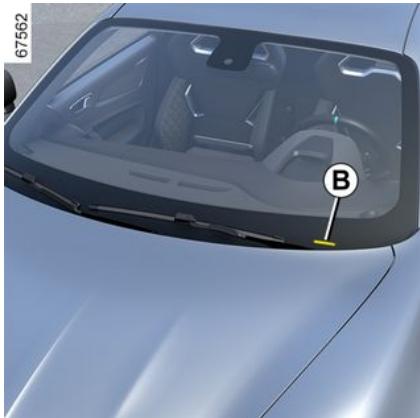
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles » en chapitre 5.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Feu défectueux.	Reportez-vous aux paragraphes « Projecteurs avant : remplacement des lampes » ou « Feux arrière et latéraux : remplacement des lampes » en chapitre 5.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles » en chapitre 5.
Les projecteurs ou les feux ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles » en chapitre 5.
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie.	

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet placé sous les sièges avant.

INFORMATIONS VÉHICULE

Plaques d'identification vé- hicule



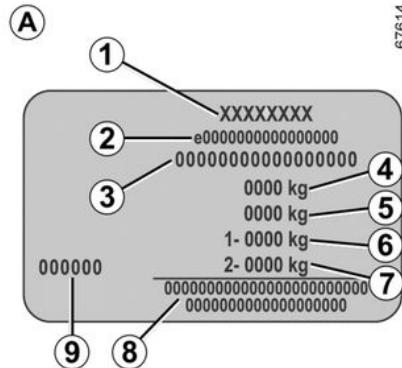
Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

Plaque constructeur A

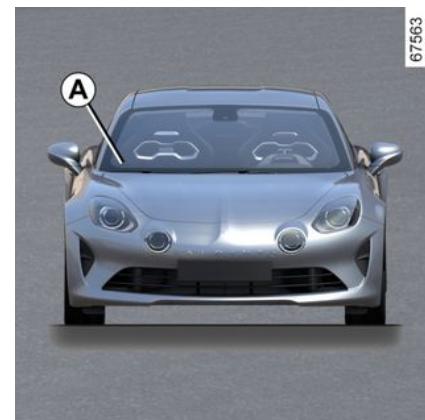
1. Nom du constructeur.
 2. Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
 3. Numéro d'identification.

B. Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage .



4. MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).
5. MTR (Masse Totale Roulante).
6. MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
7. MMTAessieu arrière.
8. Réservé aux inscriptions partenariat ou complémentaires.
9. Référence peinture (code couleur).

Informations techniques pour les secours



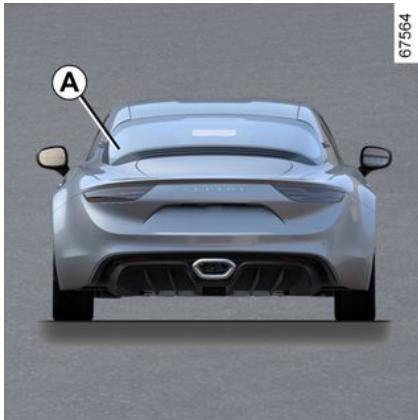
Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette

INFORMATIONS VÉHICULE

ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.



INFORMATIONS VÉHICULE

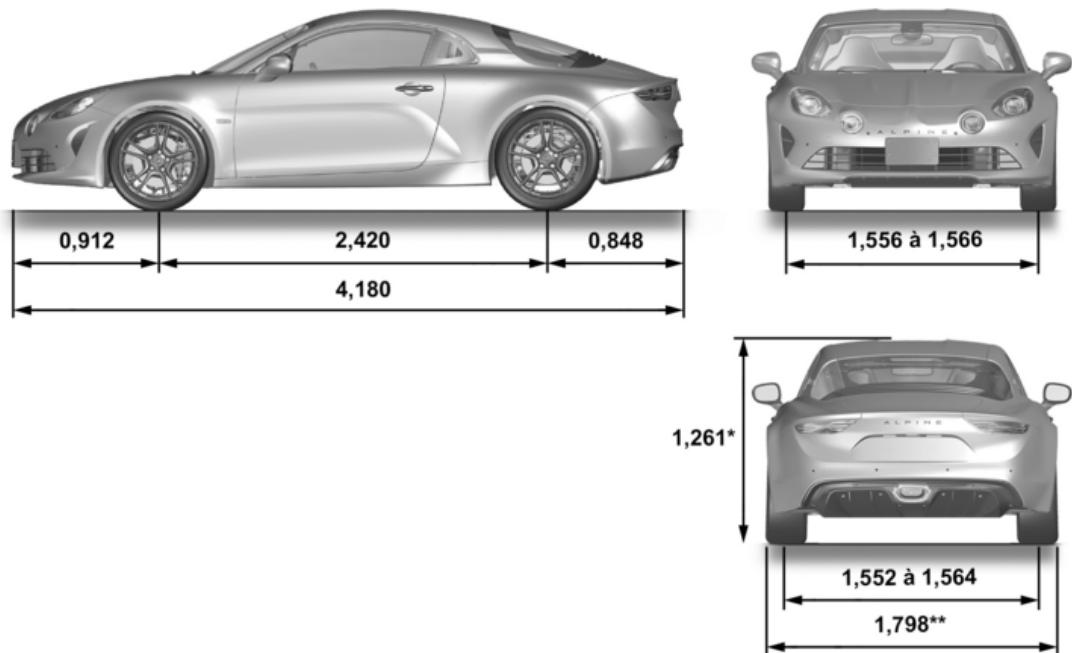
Caractéristiques moteurs

Versions	1.8 Tce
Type moteur (voir plaque moteur)	M5P Turbo
Cylindrée (cm ³)	1798
Type de carburant Indice d'octane	Carburant sans plomb impérativement , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant.
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	 Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume.  Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.

INFORMATIONS VÉHICULE

Dimensions (en mètres)

61553



INFORMATIONS VÉHICULE

* À vide

** 1,854 rétroviseurs repliés

INFORMATIONS VÉHICULE

Masses (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masses Maximum Autorisée en Charge (MMAC)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masses Maximum Totale Autorisée (MMTA)	
Masses Totale Roulante (MTR)	
Masses Remorque Freinée	Interdit
Masses Remorque non Freinée	Interdit
Charge admise sur le point d'attelage	Interdit
Charge admise sur le toit	Interdit

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

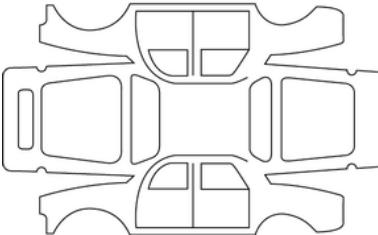
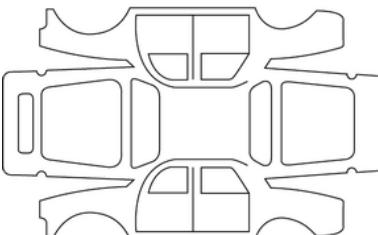
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	Nº de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

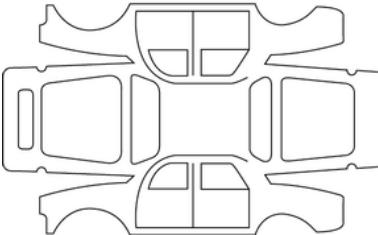
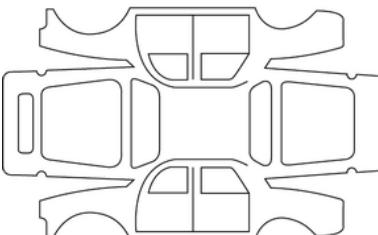
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

6

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

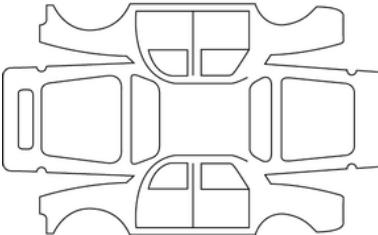
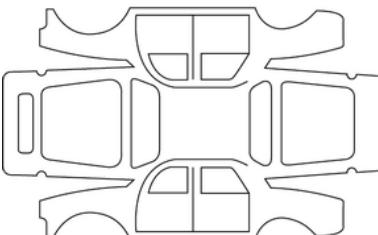
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

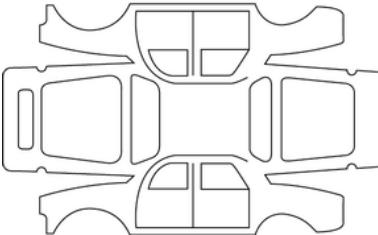
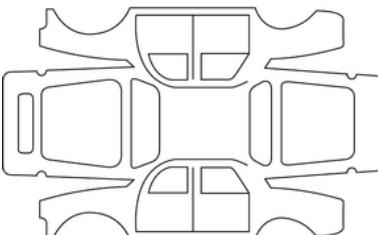
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

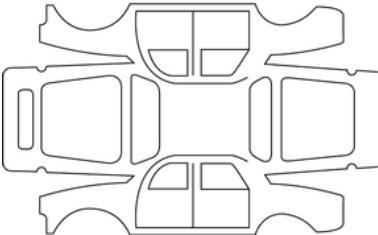
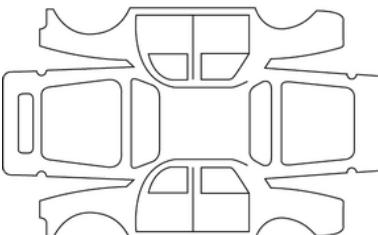
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

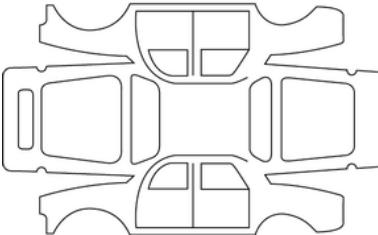
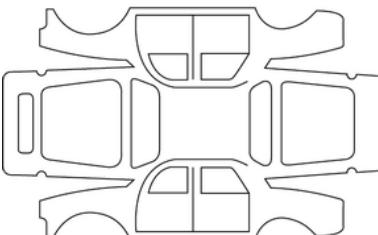
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

6

Contrôle anticorrosion

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

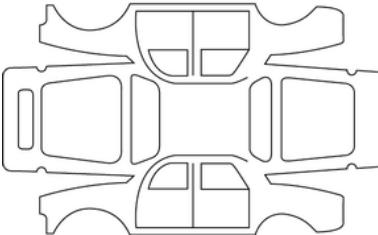
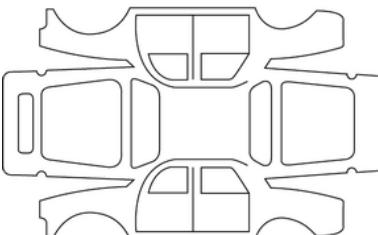
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

6

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ABS, 125
Accès au compartiment moteur, 157
Aérateurs, 142, 144
Afficheur, 64
Aide au démarrage en côte, 125
Aide au parking, 138
Aides à la conduite, 129, 132, 136, 138
Airbag, 26
Airbag : activation airbag passager avant, 44
Airbag : désactivation airbag passager avant, 44
Airbags : sécurité enfants, 44
Air conditionné, 144, 147
Air conditionné : information et conseils d'utilisation, 147
Aménagements, 153
Ampoules : remplacement, 196, 197
Anneaux de remorquage, 191
Anomalies de fonctionnement : piles carte, 4
Antipatinage, 98, 125
Antipollution : conseils, 117
Appareils de contrôle, 52, 64, 71
Appel lumineux, 84
Arrêt du moteur, 91
Assistance à la conduite, 125, 129, 132, 136, 138
Assistance au freinage d'urgence, 125
Avertisseurs sonore et lumineux, 84

B

Balais d'essuie-vitre, 199
Balais d'essuie-vitre : remplacement, 199
Batterie, 191
Batterie : dépannage, 191
Boîte de vitesses automatique (utilisation), 102
Bouchon de réservoir carburant, 88
Bouton de démarrage/arrêt moteur, 91

C

Caméra de recul, 136
Capacité du réservoir carburant, 88
Capacités : huile moteur, 163
Capot avant, 157
Caractéristiques moteurs, -2
Carburant : conseils d'économie, 118
Carburant : qualité, 88
Carburant : remplissage, 88
Carrosserie (entretien), 173
Carte : clé de secours carte, 4
Carte : mains libres, 4
Carte : non démarrage du moteur en mode mains libres, 4
Carte : pile, 11
Carte : utilisation, 4, 7, 13
Carte : verrouillage/déverrouillage des ouvrants, 4
Carte « mains libres » : pile, 11
Carte « mains libres » : utilisation, 4, 7
Carte à télécommande : pile, 11

INDEX ALPHABÉTIQUE

Carte à télécommande : utilisation, [4](#), [13](#)

Catalyseur, [113](#)

Ceintures de sécurité, [23](#), [26](#)

Changement de lampes, [196](#), [197](#)

Changement de roue, [188](#)

Changement de vitesses, [102](#)

Chauffage, [142](#), [144](#), [147](#)

Clé/Télécommande, [13](#)

Clé de secours, [4](#)

Clignotants, [84](#), [196](#)

Climatisation, [142](#), [144](#)

Coffre à bagages, [20](#)

Commande de vitesses, [102](#)

Commandes de téléphone mains libres, [149](#)

Condamnation des portes, [7](#), [13](#), [17](#), [19](#)

Conditionnement d'air, [144](#), [147](#)

Conduite, [91](#), [102](#), [109](#), [113](#), [118](#), [121](#), [125](#), [129](#), [132](#), [138](#)

Contrôle : antipollution, [117](#)

Contrôle dynamique de conduite : ESC, [125](#)

Coussin gonflable : airbag, [26](#)

Crevaison, [187](#), [188](#)

Crevaison : roue de secours, [187](#)

D

Décondamnation des portes, [17](#)

Dégivrage/Désenbuage du pare-brise, [144](#)

Démarrage du moteur, [91](#), [94](#)

Dépannage : batterie, [191](#)

Désenbuage : pare-brise, [144](#)

Désenbuage : vitre arrière, [144](#)

Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures avant, [26](#)

Dispositifs de retenue enfants, [33](#)

E

Éclairage et signalisation extérieurs, [81](#)

Éclairage extérieur, [81](#), [84](#), [196](#)

Éclairage intérieur, [151](#), [197](#)

Éclairage intérieur : remplacement des lampes, [197](#)

ECO conduite, [118](#)

Économies de carburant, [118](#)

Enfants, [33](#)

Entretien, [117](#)

Entretien : carrosserie, [173](#)

Entretien : filtres, [166](#)

Entretien : garnitures intérieures, [175](#)

Entretien : mécanique, [161](#)

Environnement, [115](#)

Équipements : multimédia, [149](#), [203](#)

Équipements aérodynamiques, [172](#)

Équipements multimédia, [149](#)

ESC : contrôle dynamique de conduite, [98](#), [125](#)

Essuie-vitres, [85](#)

Essuie-vitres : balais, [199](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

F

Fermeture des portes, 15, 17
Feux : remplacement des lampes, 196
Feux de croisement, 196
Feux de détresse, 84
Feux de direction, 84, 196
Feux de position, 196
Feux de stop, 196
Filtre à huile, 163
Fixation des sièges enfants, 37
Fonction « Stop and Start », 94
Freinage d'urgence, 125
Frein de parking, 109
Frein de parking assisté, 109
Fusibles, 200, 200

G

Garnitures intérieures : entretien, 175
Gonflage des pneumatiques, 121, 181

H

Haut-parleurs : emplacement, 203
Heure, 71
Huile moteur, 161, 163

I

Identification du moteur, -2

Indicateurs au tableau de bord, 52, 64

Indicateurs de direction, 84

Installation radio, 203

J

Jauge d'huile moteur, 161

K

Kit de gonflage des pneumatiques, 185

Klaxon, 84

L

Lampes : remplacement, 196, 196

Lavage, 173

Lave-vitres, 85

Levage du véhicule : changement de roue, 188

Lève-vitres, 150

Limiteur de vitesse, 129

M

Menu de personnalisation des réglages du véhicule, 67

Messages au tableau de bord, 52

Mise en veille du moteur, 94

Mise sous contact du véhicule, 91

Mode Sport, 98

Montre, 71

Moteur : accès, 159

INDEX ALPHABÉTIQUE

N

Navigation, 149
Nettoyage : intérieur véhicule, 175
Niveau d'huile moteur, 161, 163
Niveaux, 157, 166

O

Ordinateur de bord, 52
Ouverture des portes, 15, 17
Ouvrants, 15, 19

P

Pare-brise dégivrant, 144
Particularité des véhicules essence, 113
Peinture : entretien, 173
Personnalisation des réglages du véhicule, 67
Pièces de rechange et réparation, 219
Plafonnier, 151
Pneumatiques, 121, 177
Portes, 15, 19
Portes/Porte de coffre, 4, 7, 13, 15, 17, 19
Position de conduite : réglages, 23
Poste de conduite, 48
Prééquipement radio, 203
Pression des pneumatiques, 121, 181
Prétensionneurs, 26
Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant, 26
Projecteurs : remplacement des lampes, 196

Projecteurs avant, 196

R

Radar de recul, 138
Radio, 149
Rangements, 153
Rangements/aménagements : habitacle, 153
Réglage des sièges avant, 21
Réglages de la position de conduite, 21, 23
Réglages personnalisés du véhicule, 67
Régulateur de vitesse, 132
Régulateur - Limiteur de vitesse, 129, 132
Régulation de la température, 144, 147
Remorquage : dépannage, 191
Remplacement des balais d'essuie-vitre, 199
Réservoir carburant, 88
Retenue complémentaire aux ceintures, 26
Retenue enfants, 33, 40
Rétroviseurs, 79
Roue de secours, 187
Roues (sécurité), 177

S

Sécurité enfants, 33, 40
Sécurité passagers : airbag passager avant, 44
Sièges avant : réglage, 21
Sièges enfants, 33, 37, 40
Signal danger, 84

INDEX ALPHABÉTIQUE

Signalisation éclairage, 81, 84
Spots d'éclairage, 151
Stop and Start, 94
Système antibloquage des roues: ABS, 125
Système de navigation, 149
Système de retenue enfants, 33, 40
Système de surveillance de pression des pneumatiques, 121

T

Tableau de bord, 52, 64
Téléphone, 149
Témoins de contrôle, 52, 64
Transport d'enfants, 33, 40
Transport d'objets dans le coffre, 20

V

Ventilation, 144, 147
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants des portes, 17
Verrouillage des portes, 4, 7, 13, 15, 17, 19
Vidange moteur, 163
Vide-poches, 153
Volant de direction : réglage, 78

W

Warning, 84



SOCIÉTÉ DES AUTOMOBILES ALPINE, SA par actions simplifiée à associé unique
AVENUE DE BREAUTE, 76200 DIEPPE - SIRET 662 750 074 / SITE INTERNET : alpinecars.com

NU 1171-15 - 77 99 000 577 - 07/2025 - Edition française

